

ASSOCIATION POUR L'ETUDE DES PROBLEMES DE L'EUROPE

---

XXIIème TABLE RONDE DES PROBLEMES DE L'EUROPE

Paris  
Château de la Muette  
7, 8 Novembre 1969

" L'Unité politique de l'Europe : son contenu et les étapes  
de sa réalisation "

SYNTHESE DES DEBATS

par Monsieur Pierre URI

---

3520

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le thème de notre "Table Ronde" s'intitulait :

" L'unité politique de l'Europe : son contenu et les étapes de sa réalisation" .

Dans l'organisation des débats, nous avons voulu considérer séparément les différents problèmes qui peuvent apparaître, c'est-à-dire d'une part, les difficultés que peuvent révéler les expériences anciennes ou récentes, avec les rapports du Professeur DUROSELLE et de l'Ambassadeur CATTANI, sous le titre : " Espoirs et Désillusions " ; le problème de la conciliation entre l'élargissement de la Communauté et le resserrement de son unité, avec les rapports de M. RIPPON et du Ministre HABIB-DELONCLE ; les problèmes de la sécurité européenne qui nous ont été présentés par les rapports de l'Ambassadeur von WALTHER et de l'Ambassadeur CAVALLETTI ; et enfin, les étapes d'une politique étrangère commune présentées par M. SOISSON et par M. Altiero SPINELLI.

Dans la réalité, les thèmes se sont quelque peu imbriqués et les rapporteurs ont quelquefois débordé leur domaine. C'est la raison pour laquelle il me paraît plus utile de présenter une synthèse qui revienne à notre thème fondamental, c'est-à-dire à la fois le sens et les chances de l'unité politique européenne, en prenant dans les différents rapports et dans les différentes interventions, qui se sont placés sur des axes distincts, les contributions à une réponse globale sur un problème centralement politique.

Je voudrais donc articuler cette synthèse en quatre parties :

D'une part, nous avons eu l'occasion de rappeler les circonstances de fait dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui et le défi qu'elles nous jettent pour des propositions d'action.

Dans une deuxième partie, je reprendrai la signification même d'une unité politique.

Dans une troisième, les chances et les risques que nous apercevons aujourd'hui, pour finir par conclure, à la veille de la Conférence de la Haye, et piqué par la remarque de l'Amiral MAUGERI qui se plaignait qu'il n'y eût pas assez de propositions, mais aussi par de premières synthèses qui ont déjà été faites dans cette enceinte, sur

les moyens de surmonter les contradictions qui risquent d'arrêter notre action, et sur les propositions cohérentes et convergentes qui me paraissent résulter de ce qui a été dit dans cette "Table Ronde".

En ce qui concerne la situation de fait, on a d'abord noté le danger d'une désintégration de l'Europe à moins qu'il y ait une relance, et Georges BERTHOIN nous a dit : "Espérons que le processus normal de l'Europe va se répéter, c'est-à-dire que, s'il y a une crise, elle sera l'occasion d'un progrès".

Cette désintégration, nous la découvrons et, par exemple, Altiero SPINELLI nous l'a rappelé, dans le domaine monétaire ; Guy de CARMOY a noté que si nous avons aujourd'hui une union douanière, périodiquement elle se disloque ; dans certains points on a rétabli des droits d'entrée ou de sortie, et nous avons laissé se développer une divergence des prix entre nos pays qui atteste à quel point nous avons manqué la coordination des politiques économiques.

Nous nous trouvons dans une contradiction entre cette absence de politique monétaire et les bases mêmes de ce qui a été nommé jusqu'à présent la politique agricole commune, mais dont on sait qu'elle ne pourrait être indéfiniment poursuivie, puisqu'elle coûte de plus en plus cher sans même résoudre fondamentalement, et plusieurs orateurs nous l'ont rappelé, le problème de la structure paysanne de l'Europe.

Nous risquons d'arriver, nous avons même la certitude d'arriver à la fin de la période de transition sans que la politique commerciale commune, à laquelle les Etats signataires s'étaient engagés par le Traité de Rome, ait commencé d'être formulée, au moins dans le domaine qui est le plus important et le plus difficile, c'est-à-dire dans les relations avec l'Est.

Nous risquons à nouveau que des désaccords sur le moment où devra s'engager la négociation avec la Grande-Bretagne, créent un blocage de l'Europe.

Voilà les difficultés immédiates auxquelles nous sommes confrontés. Et plus généralement, comme nous le rappelait André PHILIP, nous avons à faire face aux mutations rapides que comporte la nouvelle révolution industrielle, c'est-à-dire aux nécessités des adaptations.

Le deuxième point fondamental qui caractérise notre situation, c'est la relation de l'Europe aux Etats-Unis, et c'est là-dessus, par exemple, que repose largement le rapport de l'Ambassadeur von

WALTHER ou de l'Ambassadeur CAVALLETTI. Voici qu'aujourd'hui le Président Nixon rend à l'Europe des responsabilités dont elle paraissait se décharger. Mais, comme nous le dit A. SPINELLI, la question est de savoir qui saura prendre ces responsabilités, si ce sont nos pays séparés, ou si c'est bien une Europe seule capable de les assumer.

Y a-t-il véritablement le risque d'un retrait des troupes américaines, une diminution de la garantie nucléaire ? C'est ce que craint l'Ambassadeur von WALTHER. Mais le Professeur DEUTSCH nous rassure en notant qu'après tout il y a un intérêt de l'Amérique à défendre l'Europe : même si la forteresse américaine pouvait être défendue isolément avec les moyens de la technologie militaire moderne, et il n'en reste pas moins qu'il y a des valeurs à défendre. Et j'ajouterai que rien ne serait plus inquiétant pour l'avenir de l'Amérique que de voir l'Ouest de l'Europe, avec son immense potentiel, risquer de tomber sous une domination de l'Est.

L'Ambassadeur von WALTHER nous a rappelé dans quelles conditions la sécurité européenne s'était trouvée successivement assurée, soit par la prépondérance totale de l'Amérique dans le domaine nucléaire, soit ensuite par l'équilibre de la terreur, cependant qu'aujourd'hui une Europe divisée risque de ne pas assurer cette indépendance dont on nous a dit par ailleurs qu'elle était la condition de son unité.

Du côté de l'Est, nous nous trouvons devant la proposition d'une conférence européenne de sécurité qu'il est difficile, et les pays réunis au NATO ne l'ont pas fait, d'écarter d'un revers de la main, tout en sachant exactement les risques que cette perspective comporte. Et nous avons entendu M. von PFUEL nous décrire les conditions qui devraient être remplies pour qu'une pareille conférence comporte des espoirs et non pas des risques, c'est-à-dire à la fois un élargissement de la Communauté, la réalisation d'un partnership où l'Europe serait capable, comme unité, de dialoguer avec l'Amérique, et des progrès dans les conversations que l'Amérique et la Russie vont mener sur la limitation des armes stratégiques. Dans ces conversations l'Europe aura peu de part parce que, comme l'Ambassadeur CAVALLETTI nous l'a rappelé, quand elle a été consultée elle a fait tant de difficultés qu'elle a elle-même provoqué ce qu'elle voulait éviter, c'est-à-dire d'être court-circuitée.

Mais enfin ce qui est aujourd'hui plus immédiatement devant nous, c'est cette conférence de la Haye dont on a regretté qu'elle soit renvoyée, mais il semble que ce ne soit que de quelques jours.

Elle se trouve devant au moins deux problèmes fondamentaux, dont l'un est la candidature britannique et dont l'autre est la relance. C'est elle, nous disait Georges BERTHOIN, qui réveille ici l'imagination ; c'est elle aussi qui nous oblige à faire face à l'alternative exprimée par J.P. SOLSSON : renoncer ou relancer. Et le problème a été posé avec force de savoir si l'élargissement et le renforcement étaient contradictoires ou complémentaires. C'est là-dessus qu'en fin de compte il faudra nous prononcer.

Voilà le fond de tableau qui donne son actualité présente au problème de l'unité politique, c'est-à-dire de son sens et de ses chances.

Ce qui m'a paru frappant dans cette réunion c'est qu'on n'a pas sous-estimé la difficulté. Aller à l'idéal sans oublier le réel, c'est le mot de Jaurès que, dans son allocution de bienvenue, nous rappelait le Ministre BAUMEL. S'il s'agit de ne pas oublier le réel, je dois dire que le rapport du Professeur DUROSELLE nous a bien servis, peut-être parce que les historiens voient toutes les difficultés qui se sont accumulées dans le passé, peut-être aussi, comme Alain CAMU le lui a dit, parce qu'il extrapole quelques difficultés qui sont peut-être propres à la France, mais aussi parce que J.B. DUROSELLE ne veut pas se payer de mots ; et il a une conviction mais il veut qu'elle aboutisse.

On nous a rappelé que la tentative actuelle n'avait pas de précédent et, bien sûr, il ne s'agit ni de l'Europe de Charlemagne, ni du concert européen, ni même d'une copie conformée de tentatives qui ont été faites ailleurs. Il s'agit, effectivement, de faire face à un problème extraordinaire, qui est d'unir fondamentalement des pays qui ont été longtemps divisés par des oppositions sanglantes. Dans les expériences récentes, il fallait, comme l'a fait l'Ambassadeur CATTANI qui a été l'un des principaux témoins, puis le principal acteur, nous rappeler les difficultés successives et les limitations du Plan Fouchet.

Pourtant, M. PESCATORE nous a rappelé qu'il y avait eu au moins un travail qui avait abouti et qui serait encore prêt à être signé par les gouvernements, dans le domaine culturel.

Une des difficultés que soulève J.B. DUROSELLE, c'est la persistance et la prédominance du sentiment national. A quoi Etienne HIRSCH a répondu que des symboles tels que ceux qui aujourd'hui figurent la nation, on les retrouve aussi bien à l'échelle locale.

Et, par conséquent, le problème qui se pose à nous est de réussir à sublimer ces symboles, tout en leur laissant leur vertu en ce

qui concerne la participation à tel ou tel échelon, de réussir à dépasser dans une Europe, les symboles nationaux comme les symboles locaux arrivent à être résorbés dans la nation.

Il faut, en outre, qu'il y ait un sentiment de participation et, par conséquent, qu'on n'arrive pas seulement à rassembler les traits d'un Etat. Là-dessus J.B. DUROSELLE lui-même invoque des précédents et le Professeur SPANOGHE nous les rappelle : il faut aussi bien une administration permanente que des impôts permanents et qu'une armée permanente. Mais, au-delà, il faut le passage de l'Etat à la Nation, d'une Europe Etat à une Europe Nation, ce qui ne va pas, et chacun y a insisté, sans un large consensus et sans une participation, un sentiment d'appartenance qui se diluerait nécessairement si nous passions à un aussi vaste ensemble que l'Europe, sans qu'il y ait des échelons intermédiaires.

De telle sorte que, comme Etienne HIRSCH et WISTRICH nous le rappellent, la notion de structure fédérale, ou, en tout cas, une idée de ce type, celle qui permet qu'il y ait à la fois des responsabilités confiées aux communautés locales, puis régionales, puis nationales et enfin européennes, est la seule qui permettra effectivement de concilier la dimension et l'appartenance.

Et une idée analogue ressort de ce que nous a dit le Président REVERDIN en invoquant l'exemple suisse.

On a noté aussi, et c'est capital, que le passage à l'unité politique suppose un bond, un saut, une différence qualitative. On reconnaît aujourd'hui que l'on ne passe pas automatiquement de l'union douanière à l'union économique, que l'on ne passe pas automatiquement de l'union économique à l'union monétaire, et qu'on ne passe pas de l'une ou de l'autre à l'union politique. Mais le pire, c'est qu'en sens inverse, ne pas passer à l'union politique détruit l'unité monétaire, et ne pas passer à l'unité monétaire détruit l'union économique, et ne pas passer à l'union économique détruit même l'union douanière.

Il y a un deuxième sens de la politique, c'est la politique interne, c'est son caractère fragmentaire, les groupes qui s'opposent, qui se combattent, les intérêts et les alignements. Et toute la question est de savoir dans quelle mesure nous arriverons à transposer au niveau de l'Europe le débat politique. En un sens, cela a déjà eu lieu et, par exemple, l'aspect le plus favorable de la politique agricole commune, c'est que, pour les agriculteurs, la discussion a lieu largement à Bruxelles et non pas dans leurs capitales respectives. Et le problème de la T.V.A., s'il faut l'évoquer, est, après tout, dans chaque pays, une espèce de conséquence d'un accord dans le Marché Commun.

Mais nous avons aussi, sur ce point, une sorte de recul, puisque, dans une large mesure, une perte d'intérêt dans les affaires européennes tient à ce qu'elles deviennent trop techniques, ou trop technocratiques, ou trop bureaucratiques, comme vous voudrez dire. Et, par conséquent, nous avons essentiellement besoin d'une nouvelle politisation, d'une nouvelle dramatisation.

Troisième aspect de la politique, c'est la monnaie. On a souvent dit, un Ministre français le répétait il n'y a pas longtemps, que la monnaie c'est de la politique, afin de la mettre à l'abri en quelque sorte des empiètements européens.

Je voudrais dire que c'est le contraire qui a des chances de se produire, et que c'est dans la mesure où nous serons obligés d'aller à la monnaie européenne qu'au contraire nous entrerons aussi inévitablement dans la politique. Et c'est, par exemple, l'idée qu'a présentée devant nous, après l'avoir fait dans un livre récent, M. GARELLI. Et pour autant que nous aurons besoin de financements communs, nous arriverons à réaliser, comme la C.E.C.A. l'avait fait, cet impôt permanent qui est un des traits des Etats.

Mais enfin, chacun sait bien que le contenu fondamental d'une unité politique, cela signifie la politique étrangère et la défense. Dans la politique étrangère il y a une partie large qui s'appelle la politique commerciale. Elle est, en théorie, déjà commune, puisqu'elle est prévue par le Traité de Rome. On nous a dit, c'est Alain CAMU, qui faisait cette notation, que dès que les problèmes économiques touchent très centralement à la politique, on a été terriblement prudent et même timide, dans les textes et plus encore dans l'action. Et, par conséquent, c'est là qu'il faut faire le bond.

Un problème qui se pose d'urgence, c'est, comme nous le disait M. COMPAGNA, que s'il y a une politique allemande vers l'Est, une "Ostpolitik", elle n'apparaisse pas, en quelque sorte, comme séparatiste par rapport à l'Europe mais qu'elle apparaisse sous-tendue par une concertation de l'Europe tout entière. Et il y a une autre urgence sur laquelle insistait André PHILIP, c'est qu'au lieu de politiques rivales, limitées dans leur conception et dans leur objet, totalement inefficaces, il y ait une politique de l'Europe vis-à-vis du tiers-monde. Ce ne sont que des exemples, mais qui se présentent avec urgence devant nous. Sans compter ceux que j'ai rappelés tout à l'heure, qui sont les rapports avec l'Amérique, la conférence européenne de sécurité, et tout simplement les problèmes qui se posent dans la liaison avec les Etats qui demandent à se joindre à la Communauté.

Nous avons appris, nous le savions déjà quand la Communauté Européenne de Défense a été tentée, qu'elle était inséparable d'une politique. De même, c'est lorsqu'on arrivera à une politique étrangère commune que la défense pourra effectivement être mise totalement en commun.

Une capacité européenne de défense, personne n'en disconvient.

Faut-il garder pour l'Europe l'option nucléaire ? L'Ambassadeur CAVALETTI nous rappelle que les décisions prises dans certains pays de signer le traité interdisant les essais dans l'atmosphère, ou même la signature du traité de non-prolifération que le Ministre PACCIARDI a appelé le traité de discrimination nucléaire, n'engageaient pas l'Europe. Il y a une sorte de clause européenne tacitement admise, même par l'Union Soviétique : nous ne pouvons décider aujourd'hui si l'Europe doit être nucléaire ou non, ou sous quelle forme et par quels moyens. Mais l'option reste ouverte.

Voilà en ce qui concerne le contenu.

Mais le sens d'une union politique, c'est évidemment aussi et fondamentalement des institutions.

Je crois qu'il y a un accord général dans cette assemblée pour reconnaître le caractère capital, tant dans ce qui a été fait jusqu'à maintenant que dans ce qui devra être fait par la suite, d'une instance indépendante des gouvernements et qui représente le point de vue de la Communauté tout entière. C'est aussi bien ce que nous a dit Etienne HIRSCH que l'Ambassadeur CATTANI ou que Lord GLADWYN qui a employé le mot dont je me sers souvent moi-même, celui de catalyseur. Et si l'on comprenait bien quel est le rôle d'une pareille instance, non pas pour se passer de l'accord des gouvernements, mais bien pour le faciliter et lui donner une substance, il y aurait eu beaucoup moins de débats dans le passé.

Si bien qu'un autre problème, dont l'importance est reconnue pour passer à des institutions qui soient efficaces et qui puissent s'étendre à de nouveaux domaines, c'est celui de la majorité contre l'unanimité. Entendons-nous, le système du Traité de Rome n'est pas le système de la majorité toute simple : car celui-là c'est celui que nous connaissons au Fonds Monétaire ou aux Nations Unies, où, dans un cas, tout peut reposer sur le vote de quelques pays tout puissants, dans l'autre, il peut résulter des pires marchandages de couloirs. Le système de la CECA et du Traité de Rome, c'est la majorité sur proposition d'une instance objective, qui constitue la véritable

protection de la minorité.

Est-ce une question accessoire, comme le pense M. von MERKATZ ? Faut-il considérer que la majorité est enterrée par le compromis de Luxembourg, comme M. HABIB-DELONCLE voudrait bien le croire ? Ou, au contraire, doit-on reconnaître, comme par exemple, M. WISTRICH nous l'a dit tout à l'heure, que le problème de l'élargissement de la Communauté n'est insoluble que dans la mesure où l'on voudrait s'accrocher à une règle d'unanimité nécessairement impraticable à moins de retomber dans une instance intergouvernementale et dans les difficultés que, pour agir, éprouve une maison comme celle-ci.

Il faut, en d'autres termes, souhaiter sous des formes qui se dérouleront par la suite et qu'on ne doit pas fixer trop rigoureusement et trop rigidelement à l'avance, une sorte d'équivalent d'un gouvernement. C'est vraiment accentuer la difficulté que de parler déjà dans les termes d'un Président européen - il est probable qu'il y aura un collègue. Mais le caractère démocratique d'une unité européenne ne peut être assuré, et je crois que chacun l'a dit et la seule question est de savoir à quel moment cette décision pourra prendre toute sa valeur et toute son efficacité, que s'il y a un parlement européen élu au suffrage universel. Par-delà, il faut réussir à créer le sentiment d'appartenance, si nous voulons donner à une unité politique dont le sens a été esquissé, toutes ses chances dans un avenir assez accessible.

Les chances de cette unité politique, les analyses au cours de cette "Table Ronde" ont montré qu'elles venaient, d'une part, des événements eux-mêmes, peut-être aussi, à la condition qu'un effort spécial soit fait, de l'opinion, et plus particulièrement de l'opinion de la jeunesse, et enfin de la capacité à donner à la transformation un caractère graduel. Et le Comte COUDENHOVE-KALERGI nous a rappelé qu'il fallait dans ce domaine tenir compte des sources de puissance et que l'accord des quatre grands de l'Europe Occidentale était le fondement même de décisions et de progrès.

Il y a eu les événements de Prague, qui ont fait apparaître le caractère tout à fait utopique de certaines idées d'une Europe trop large. Il y a eu des crises monétaires, qui ont éliminé certaines luttes sur le Dollar. Il y a eu le progrès brusque, fort, qui s'est accompli en Grande-Bretagne et qui a été rappelé par plusieurs orateurs, M. HYND ou le Président de FREITAS, par ce qui a été incorporé dans la déclaration Anglo-italienne ; et nous en avons aujourd'hui une manifestation encore plus dramatique par la déclaration commune de tous les délégués britanniques à cette conférence, qui signent un papier

commun aux trois partis.

C'est la réponse à la question préalable posée par M. HABIB-DELONCLE : Est-ce que l'Angleterre est prête à accepter, non seulement le Traité de Rome, mais ses implications économiques ultérieures et ses prolongements politiques ? L'Angleterre est prête, son gouvernement l'a déclaré, et les trois partis représentés ici sont unanimes ; notre communiqué comprendra en annexe cette déclaration solennelle qui en fait foi.

Mais il y a aussi la pression de nos propres événements internes, c'est-à-dire les difficultés auxquelles nous nous heurtons nous-mêmes faute d'aller, chaque fois, assez loin, et en revanche la possibilité de nous dégager d'un sortilège parce que la politique agricole exige une politique monétaire et que la politique monétaire nous conduit elle-même à certaines institutions. Encore les gouvernements ne feront-ils, comme nous le rappelait Lord GLADWYN, que ce que l'opinion leur permettra. Et il est donc du devoir de tous les hommes qui s'intéressent à l'Europe d'essayer d'amener l'opinion sans cesse plus loin, pour que les gouvernements se sentent suivis ou même poussés.

Par exemple, M. POTUT a insisté sur la nécessité d'informer les journalistes eux-mêmes. Et M. KURZEL nous a rappelé aujourd'hui trois propositions qu'il avait faites hier, l'une pour une campagne à la radio aux mêmes heures, avec tribune libre et discussion sur les problèmes européens, l'autre pour un Fonds de l'Europe unie, une troisième pour une croisade où tous se transformeraient en militants et même en missionnaires.

Et puis il y a la jeunesse. Nous avons entendu M. Dominique JUMEAUX ; nous avons entendu Horst NEUMANN, M. NADON et M. GROSFILS et aussi M. Norman d'AUDENHOVE, qui insistent pour que l'on réveille ce qui avait été autrefois l'enthousiasme de la jeunesse, pour qu'à une jeunesse qui critique notre société et qui appelle une révolution, on montre que la véritable révolution de notre temps c'est l'Europe ; et enfin pour qu'on introduise davantage d'enseignement européen dans toutes les études, puisque les problèmes qui se posent à l'Europe sont les problèmes réels qui se posent à notre temps, et même pour que l'on rattrape une occasion manquée : Il y a partout une crise de l'enseignement, pourquoi ne pas donner une réponse européenne par un plan européen de réforme de l'enseignement ?

Tout cela peut et doit se faire, mais la difficulté la plus fondamentale et celle que, je crois, cette "Table Ronde" a largement contribué à résoudre, c'est de trouver un processus graduel pour l'unité politique.

Voyez-vous, en matière économique, on imagine très aisément les étapes. On en avait inventé certaines lorsqu'il s'agissait de la CECA. On a inventé d'autres moyens d'aller à une unité économique, dans le Traité de Marché Commun. En ce qui concerne la politique, il semble qu'il doive y avoir un bond d'un jour à l'autre, une sorte de mutation. Quand on passe à une politique étrangère commune, cela veut dire que, d'un seul coup, les gouvernements nationaux perdent ce qui est leur substance même et se transforment en gouvernements provinciaux.

Or, voici que l'on admet qu'un processus d'unification politique pourra s'étendre sur plusieurs années. Voici qu'Altiero SPINELLI offre, non pas d'être réaliste, mais d'être pragmatique : pas d'être réaliste parce que le réalisme, comme il le disait, c'est être souvent prisonniers des dieux morts ; mais d'être pragmatique, c'est-à-dire de saisir à chaque fois toutes les occasions de progrès, de passer par les brèches à mesure qu'elles s'ouvrent. Et l'une de ces voies, c'est la monnaie. C'est la monnaie, à la condition qu'on lui donne toute la signification qu'elle a, c'est-à-dire d'obliger à une cohérence complète des mesures que l'on prendra dans les différents domaines. Jusqu'ici, les harmonisations qui ont été tentées à Bruxelles ont pu très largement diverger au point de ne plus être harmonieuses entre elles. Penser en termes monétaires, c'est, au contraire, exiger la cohérence. Et à mesure que les transformations nécessaires s'établissent pour aller à l'union monétaire, les problèmes sont de plus en plus politiques, et on apprend davantage à les poser en commun.

Je voudrais suggérer l'idée que la marche inévitable à l'union monétaire - je dis inévitable, non pas qu'elle résulte de ce que nous avons fait, mais parce que, si nous ne la faisons pas, tout ce que nous avons fait risquerait de revenir en arrière et de s'effondrer - la marche inévitable à l'union monétaire amènera à transposer de plus en plus le débat politique sur le plan européen. Nous l'avons fait déjà en ce qui concerne l'agriculture. Par cette transposition graduelle du débat sur le plan européen, nous arriverons à avoir ce sentiment d'un destin commun qui est la base du consensus même sans lequel il n'y aurait pas d'unité politique.

Je voudrais ajouter que la coordination dont on parle tellement et que l'on définit si rarement devrait avoir une signification très forte et qui nous engage par elle-même dans la voie de cette unité politique.

La coordination ne doit pas être un compromis bâtard entre des politiques nationales boîteuses, entre des politiques qui ont

échoué. Elle doit être le dégagement de politiques entièrement neuves, qui tiennent compte des différences actuelles de pays à pays, mais qui permettent de faire converger les mesures vers un idéal nouveau. Que l'on conçoive une politique des revenus qui tendrait, par des mécanismes entièrement neufs et à long terme, à établir plus d'égalité dans nos pays, ou de nouvelles méthodes de financement qui permettraient que l'épargne soit plus largement répartie, qu'elle ne soit pas dépendante de l'inégalité des revenus, tout cela, ce sont les politiques mêmes qui devraient devenir celles de l'Europe et qui ont peu de soutien dans les réalités présentes de nos pays.

C'est à mesure que la politique s'introduirait ainsi que, tout d'un coup, la transformation deviendra possible, sitôt que l'on s'apercevrait que nos pays séparés n'ont pas une véritable politique étrangère, qu'ils peuvent bien jouer un rôle au sens du théâtre, mais non pas au sens de l'action, et que la seule politique internationale qui influencerait les affaires du monde, n'est que celle d'une Europe unie.

Ce sont ces perspectives graduelles qui nous permettent aujourd'hui, dans cette conférence, d'arriver à des propositions constructives que nous voulons rendre publiques avant la Conférence de la Haye.

Ce qu'il s'agit de faire, c'est de surmonter une contradiction. Il y a une formule qui peut être de bon sens, celle qui demande qu'on achève, que l'on approfondisse, que l'on élargisse. Toute la difficulté naîtrait s'il y avait un ordre chronologique et des préalables. Sans doute, était-ce un peu dans l'esprit de M. HABIB-DELONCLE. Mais on lui a répondu que l'on risquait de prendre bien des années, s'il fallait achever et approfondir avant même d'envisager une négociation avec la Grande-Bretagne. On pourrait même dire bien davantage. En fait, on n'achève jamais rien. En quoi est-ce qu'on peut achever une politique agricole, quel est le pays qui est jamais arrivé à un système stable ? Achever ne peut avoir qu'un sens très limité, celui que suggérait notre ami SPINELLI, c'est-à-dire un accord provisoire et révisable pour continuer un financement commun de l'agriculture. Cela ne peut vouloir dire autre chose.

Approfondir, c'est certainement aller dans le sens d'une coordination des politiques économiques et d'une unité monétaire sans laquelle la Communauté se disloque. Mais c'est là aussi un processus continu et, par conséquent, qui ne peut nullement être un préalable à un élargissement. Et surtout, la réponse la plus évidente, c'est qu'il n'est pas concevable, comme nous le disait McLAUGHLIN, d'arrêter des décisions dans le domaine monétaire ou dans le domaine politique,

qui devraient être ensuite souscrites par les nouveaux membres, comme dans une espèce de contrat d'adhésion, alors que l'on avait parfaitement déjà la perspective qu'ils doivent devenir membres à part entière.

Il faut donc trouver le moyen que les problèmes soient liés et qu'il n'y ait aucune espèce de préalable ; ou bien on pourrait aussi bien retourner la formule et dire que c'est l'élargissement qui est le préalable à l'approfondissement. C'était la réponse de M. McLAUGHLIN, puisqu'il faut savoir dans quel cadre on doit agir avant de pouvoir se décider.

Un problème se trouve cependant posé. Personne ne conteste qu'un élargissement de la Communauté est une mutation. Est-ce dire pour autant, on a rappelé là-dessus un article de Raymond Aron, qu'une communauté élargie serait condamnée à devenir une simple zone de libre échange ou même à se dissoudre dans une espèce de libre échange international ? C'est le risque qu'évoquait J.P. SOISSON. Ou bien ne doit-on pas penser, au contraire, comme nous l'a dit Guy de CARMOY, que si nous regardons les problèmes concrets dans lesquels se situe aujourd'hui l'Europe, il n'y a pas d'approfondissement possible dans le sens d'une véritable communauté économique sans un élargissement résolu ? Tout simplement parce que ces problèmes s'appellent le marché des capitaux et qu'il serait insensé de le concevoir sans Londres ; parce qu'ils s'appellent le problème de la technologie et qu'il serait insensé de ne pas tenir compte de la recherche et de la technique britanniques ; et parce qu'ils s'appellent le problème de la monnaie, et que de penser une monnaie européenne sans y comprendre la livre, c'est se mutiler par avance.

S'il en est ainsi, élargissement et resserrement, élargissement de l'union et resserrement de l'unité vont de pair, à la condition seulement que nous montrions de la continuité dans l'action, et la volonté de construire les institutions qui maintiendront l'unité de cet ensemble à la fois renforcé et élargi.

Je crois que pour la Conférence de la Haye, notre réunion aboutit à des propositions qui ne sont nullement contradictoires entre elles, mais qui au contraire s'ajoutent. Sur certains points, j'offrirai peut-être moi-même de légères modifications.

La première proposition, la plus simple, c'est qu'il y ait un règlement financier, c'est-à-dire que cette affaire agricole ne bloque pas tout, que nous pensions tout de même à autre chose et que nous nous donnions le temps, sans rompre la solidarité, de repenser un système qui est tout aussi nécessaire pour que l'adhésion britannique soit concevable que pour ne pas, sans cesse, grever d'une charge insoutenable la capacité concurrentielle de l'industrie européenne.

Le deuxième point, c'est la politique commerciale. Il y a là une obligation du Traité, et je parle dans les mêmes termes que M. HABIB-DELONCLE ; un traité est un contrat, il faut le tenir. Ceci ne vaut pas seulement pour les membres futurs, ceci vaut tout aussi bien pour les membres présents. Et il y a une instance qui, sur ce point, doit recevoir mandat de faire des propositions, même sur ce qui est le plus immédiatement politique et, par là, le plus difficile, c'est-à-dire sur la politique commerciale dans les relations avec les pays de l'Est.

Le troisième problème, pourquoi ne pas profiter de ce qu'il y a déjà des projets et qu'il y a une telle insistance de la jeunesse, se situe dans le domaine culturel. C'est l'université européenne ; ce sont les instituts de statut européen ; ce sont les échanges, non pas seulement d'étudiants, mais d'enseignants. Et pourquoi ne pas passer à la mise à l'étude d'un projet européen de réforme de l'enseignement, car il est tout de même assez étrange qu'ayant à faire face aux mêmes problèmes, chacun les résolve en vase clos sans savoir ce qui se fait ailleurs, sans utiliser les expériences faites ailleurs, sans se demander si ces réformes isolées ne vont pas aboutir à une difficulté de communication accrue.

Mais enfin le problème essentiel, c'est la négociation avec la Grande-Bretagne et l'évolution ultérieure de la Communauté. Comment réussir à le traiter d'ensemble ? Je crois que la véritable tâche qui s'impose à nous, c'est de définir une procédure suffisamment légère et suffisamment rapide. Il y a eu sur ce second point des propositions de M. Norman d'AUDENHOVE, de Georges BERTHOIN .

Je crois qu'il conviendrait de nommer une toute petite commission du style de ce qu'a été le Comité Spaak dans sa deuxième phase, où il n'y avait que quatre ou cinq représentants des gouvernements sous un coordinateur politique, et des gens pour fournir des idées et faire des synthèses. Elle répondrait à l'exigence reconnue, qui est un accord entre les Six. Elle aurait donc la charge de faire des propositions sur l'accord possible avec la Grande-Bretagne, mais elle serait en contact constant avec les britanniques, et elle aurait pour mandat explicite de prendre une vue d'avenir, c'est-à-dire de ne pas concevoir une négociation avec la Grande-Bretagne indépendamment des évolutions futures que devra subir la Communauté. C'est-à-dire, dans le domaine de la monnaie, non pas seulement l'application du Memorandum Barre, mais bien au-delà, un instrument qui serait un Fonds européen pour fournir le levier nécessaire à la coordination des politiques ; dans le domaine agricole, l'effort pour dégager une solution tierce qui ne peut être ni le système de la Communauté, ni le système britannique, qui sera d'ailleurs, que nous le voulions ou non,

forcée par l'évolution de la situation agricole dans le monde et la transformation progressive de la politique américaine ; dans le domaine des financements, la recherche de ressources propres et par voie de conséquence le contrôle de ces ressources par l'Assemblée qui, à partir de là, pourra être efficacement, en termes politiques, élue au suffrage universel, parce que c'est une assemblée qui aura des décisions à prendre et qu'il sera possible autour de ces élections de soulever la passion politique qui est nécessaire pour donner sa réalité politique à l'Europe.

Une commission de cet ordre, ce ne peut probablement pas être la Commission Européenne elle-même, parce qu'elle est trop surchargée d'affaires courantes et parce qu'elle renverrait l'affaire, inévitablement, à ses services qui sont eux-mêmes trop nombreux pour cette tâche. Mais ce petit groupe disposerait naturellement du concours des services. Et l'expérience nous montre que loin que ce détour risque de faire perdre du temps pour aboutir, il pourrait être au contraire amplement compensé par le temps qui serait ensuite gagné pour la négociation.

Je crois personnellement que si l'on engage une négociation sans qu'il y ait un plan préalable qui tienne compte des perspectives d'avenir et qui ait été établi avec les Britanniques, la négociation risque de ne jamais aboutir. Il s'agit de problèmes tellement complexes et tellement bien imbriqués entre eux qu'il faut moins négocier qu'inventer. Et si un plan de cet ordre existe, qui tienne compte à la fois de l'élargissement et d'une évolution future vers une unité politique à travers les étapes que nous avons décrites, alors la négociation pourra être non pas longue mais très courte. Car il faudra essentiellement définir le petit nombre de problèmes qui doivent être réglés au préalable, et rejeter au contraire dans la vie de la Communauté, qui est faite pour cela, toutes les questions qui, avec la Grande-Bretagne et les autres pays, peuvent être réglées dans le déroulement même des procédures communautaires.

Il y a cependant dans l'immédiat des problèmes politiques qui ne peuvent être résolus qu'à terme dans une véritable constitution européenne. On a proposé des rencontres régulières des Ministres des Affaires Etrangères, des Ministres des Finances et des Affaires économiques ; les deux existent déjà. Mais on a aussi souligné avec force qu'elles n'aboutiraient à rien, à moins qu'elles puissent s'appuyer sur les propositions d'un organisme indépendant. Là-dessus, je dois dire que les avis diffèrent : est-ce que cela doit être la Commission des Communautés Européennes ? Est-ce que cela doit être un Secrétariat, comme le propose M. von MERKATZ ? Est-ce que cela doit être un groupe particulier de sages ? En tout cas, je crois que l'idée fon-

damentale à retenir nous a été donnée encore par Altiero SPINELLI, c'est que par délégation, à chaque fois qu'il se présente un problème important et commun, que ce soit par exemple le problème des relations de l'Europe avec l'Amérique ou le problème de la préparation de la conférence européenne de sécurité proposée par l'Union Soviétique, il doit y avoir immédiatement délégation pour obtenir des propositions, de telle sorte que les délibérations du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères puissent se révéler efficaces.

Nous retrouvons, ici comme partout, l'idée de l'instance indépendante qui représente l'Europe et du catalyseur qui facilite l'accord.

Qu'on me permette de résumer d'ensemble ces conclusions : un règlement financier provisoire et révisable ; des propositions par la Commission sur la politique commerciale et naturellement la continuation de son travail de tous les jours ; des efforts de coopération culturelle ; un petit groupe chargé de penser à la fois la négociation avec la Grande-Bretagne et les perspectives dans lesquelles la Grande-Bretagne prendra part ; et finalement des rencontres régulières mais à la condition qu'elles délèguent l'étude des problèmes à un organisme indépendant chargé de faire des propositions,

je crois que tout cela, qui se dégage de notre "Table Ronde" , fait l'unité des projets immédiats et des perspectives à terme sur ce que signifie l'unité politique de l'Europe.

(applaudissements)

---

## XXIIème TABLE RONDE

THEME : "L'unité politique de l'Europe : son contenu et les étapes de sa réalisation"

-----

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La XXIIème Table Ronde des Problèmes de l'Europe s'est réunie au Château de la Muette (siège de l'O.C.D.E. à Paris) les 7 et 8 novembre 1969, sous la présidence du Marquis CITTADINI CESI. Elle a été ouverte par une allocution du Ministre Jacques BAUMEL, Représentant du Gouvernement français. Environ trois cents participants appartenant aux milieux gouvernementaux, diplomatiques, universitaires et des affaires ont participé aux discussions, qui ont suivi la présentation des rapports établis par MM. J.B. DUROSELLE, Ambassadeur Attilio CATTANI, M. Geoffrey RIPPON, M. HABIB DELONCLE, Dr. Von WALTHER, l'Ambassadeur F. CAVALLETTI, Dr. A. SPINELLI et J.P. SOISSON.

M. Pierre URI a présenté la synthèse des débats.

Après ces deux journées de débats, il s'est dégagé un très large consensus d'opinions sur la nécessité que le "sommet de La Haye" prenne des décisions claires et audacieuses pour la relance de l'Europe politique. Si ces décisions n'étaient pas prises, le processus d'érosion qui mine la construction européenne se poursuivrait inéluctablement.

La Conférence a estimé que ces décisions doivent prévoir une progression simultanée vers :

a) Le renforcement des institutions, l'attribution de ressources propres aux Communautés et leur contrôle par un Parlement Européen élu, au moins pour partie, au suffrage universel, l'application des procédures du Traité de Rome, qui permettent de concilier l'élargissement de la Communauté et sa capacité de décision.

b) Un règlement financier qui ne préjuge pas de la révision, qui paraît

nécessaire à terme, de la politique agricole.

c) Le début d'une coopération économique et monétaire par la mise en oeuvre du Plan Barre et l'étude d'un Fonds de réserve européen.

d) La mission, confiée à un petit groupe de personnalités, d'élaborer les solutions nécessaires à l'entrée de nouveaux membres, en contact avec eux, et dans la perspective de l'évolution ultérieure de la Communauté.

e) L'adhésion des pays candidats par une négociation que la Commission recevrait mandat de mener.

A l'occasion de la conférence, les participants britanniques appartenant aux différents partis ont présenté une déclaration réaffirmant leur volonté unanime d'aller jusqu'au bout de la construction économique et politique de l'Europe.

Le texte de cette déclaration est annexé au présent communiqué.

Plusieurs représentants de mouvements de jeunesse ont insisté sur l'urgence de mobiliser l'énergie et l'enthousiasme des jeunes pour cette révolution constructive que constitue l'unité de l'Europe.

Thème proposé pour la XXIII<sup>e</sup> Table Ronde :

"l'Europe et les Jeunes".

Le lieu et la date de cette réunion seront fixés ultérieurement.

PARIS, le 7.11.1969

DECLARATION DES PARTICIPANTS BRITANNIQUES A LA XXIIème  
TABLE RONDE DES PROBLEMES DE L'EUROPE

---

Les participants britanniques à la XXIIème Table Ronde, représentant les différents partis politiques du Royaume-Uni, désirent réaffirmer que les trois principaux partis soutenus par une large majorité de l'opinion publique informée du Royaume-Uni, sont fermement décidés à engager le pays dans la voie d'une pleine intégration politique et économique de l'Europe, fondée sur des institutions démocratiques et soutenue à un stade ultérieur par un Parlement Européen élu au suffrage universel.

Nous invitons la Table Ronde à adresser l'appel le plus pressant aux Gouvernements qui vont se réunir au Sommet européen de La Haye pour qu'ils s'engagent fermement à ouvrir aussitôt que possible des négociations pour l'élargissement de la Communauté et à discuter avec les pays qui ont demandé l'adhésion, le développement futur des Communautés vers une pleine union économique et politique.

---

XXIIème TABLE RONDE

de l'Association pour l'étude des problèmes de l'Europe

Paris, Château de la Muette (OCDE)  
8 et 9 novembre 1969

L'unité politique de l'Europe :  
son contenu et les étapes de sa réalisation.

Sommaire des interventions

|                           |                                    |
|---------------------------|------------------------------------|
| Marquis Cittadini Cesi    | M. H.J. von Merkatz                |
| M. J. Baumel              | M. G. von Walther                  |
| M. J.B. Duroselle         | M. F. Cavalletti di Oliveto Sabino |
| M. A. Cattani             | M. M. Habib-Deloncle               |
| Comte Coudenhove-Kalergi  | M. E. Hirsch                       |
| M. E. Hirsch              | M. M. Habib-Deloncle               |
| M. D. Jumeaux             | M. G. de Carmoy                    |
| M. E. Wistrich            | M. F. Garelli                      |
| M. H.J. von Merkatz       | M. H.C. Deutsch                    |
| M. G. Potut               | M. A. Gunella                      |
| Comte A. Gaetani d'Orisco | M. C.C. von Pfuel                  |
| M. J.B. Hynd              | Amiral Maugeri                     |
| M. J. Kurzel-Runtscheiner | M. J.P. Soisson                    |
| M. A. Philip              | M. A. Spinelli                     |
| M. P. Pescatore           | Lord Gladwyn                       |
| M. A. Magnier             | M. E. Hirsch                       |
| M. H. Neumann             | M. P. Abelin                       |
| M. G. Gueron              | M. E. Wistrich                     |
| M. G. Rippon              | M. M. Nadon                        |
| M. M. Habib-Deloncle      | M. J. Hynd                         |
| M. R. Ockrent             | Marquis de la Vega Inclan          |
| M. O. Reverdin            | M. M. Grosfils                     |
| M. G. Hägglof             | M. G. Berthoin                     |
| Lord Gladwyn              | M. R. Pacciardi                    |
| M. F. Compagna            | M. P. de Norman d'Audenhove        |
| M. A. Camu                | M. J. Kurzel-Runtscheiner          |
| M. D. McLaughlin          | M. E. Spanoghe                     |
| M. G. Zampaglione         | M. H.J. von Merkatz                |
| M. R. Gromand             | M. P. Uri                          |

(1) Les rapports présentés à la Table Ronde seront publiés dans le n° 46 (4e trim. 1969) de la Revue "Les Problèmes de l'Europe". Le compte-rendu in-extenso des débats sera publié dans le n° 47 (1er trim. 1970).

La XXIIe Table Ronde des Problèmes de l'Europe est ouverte le vendredi 7 novembre à 10 heures au siège de l'OCDE sous la présidence du Marquis Cittadini Cesi.

Le Marquis CITTADINI-CESI, Président de l'Association pour l'Etude des Problèmes de l'Europe, avant d'ouvrir les débats et de se cantonner dans la neutralité des fonctions présidentielles, souhaite faire part à la Table Ronde de quelques réflexions personnelles.

L'objet de la présente Table Ronde est l'Europe Politique et non les aspects techniques tels que les aspects monétaires, agricoles, industriels ou autres de l'unification européenne. Le problème politique est au coeur des difficultés actuelles et peut être rien ne se fera plus si celui-ci se trouve indéfiniment éludé. Le texte de la résolution récemment votée par le Parlement Européen en vue de la Conférence au sommet de La Haye est fort explicite. Il faut retrouver l'inspiration, le dynamisme, la foi qui seuls permettent de dégager l'avenir européen. La présente Table Ronde doit jeter la lumière la plus crue sur les options ouvertes à nos peuples et les décisions qui s'imposent aux responsables de notre avenir.

M. Jacques BAUMEL (France), Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, prononce une allocution de bienvenue aux personnalités venues participer aux débats de la XXIIe Table Ronde et souligne combien ces débats sont importants pour orienter les esprits et les mettre en face des options fondamentales. Le Gouvernement français a, pour sa part, adopté pour devise en matière de construction européenne. "Achèvement, Elargissement, Approfondissement" pour fixer une base de départ dans les négociations qui sont envisagées. Le problème essentiel est devenu celui de l'Union Politique, car à terme un cadre politique est devenu indispensable pour consolider les mesures qui ont été déjà prises en matière douanière, sociale, financière, agricole, économique, car ces aspects sont liés et doivent être traités dans le cadre d'une politique européenne d'ensemble.

M. LE PRESIDENT donne lecture de télégrammes reçus de M. Jean Monnet, de S.A. le Prince des Pays-Bas, M. Levi-Sandri, de M. Mario Scelba, de M. Brugmans, de M. l'Ambassadeur Beyen, ancien président de l'Association, de M. de Fougères, Président de la section Française de la Confédération Européenne des Anciens Combattants actuellement réunie à Luxembourg et dont le document sera reproduit à l'intention de la Table Ronde ; de M. von der Groeben dont la contribution sera également reproduite et distribuée.

## I. ESPOIRS ET DESILLUSIONS

M. Le Prof. J.B. DUROSELLE (France), Professeur à la Sorbonne, voudrait commenter oralement son rapport écrit qui contient essentiellement une documentation historique.

Il y a lieu de remarquer tout d'abord que l'action dérive d'une nécessité et non d'une doctrine préalable. C'est face à des nécessités impératives que l'action fait jaillir des idées : c'est par une coïncidence curieuse que l'Europe de Charlemagne se trouve être géographiquement la même que l'Europe des Six, mais il n'y a pas de continuité historique. En réalité, la décadence de l'Europe après les deux guerres mondiales a fait naître des préoccupations nouvelles qui ont permis de donner corps à des doctrines unificatrices jusqu'alors utopiques.

Il convient en second lieu de souligner que le concept d'Etat s'est forgé dans les temps modernes et qu'il implique une administration permanente, une armée permanente et une fiscalité permanente. Une Europe Fédérale pourrait difficilement se constituer sans que ces trois éléments existent ; par exemple tant que l'administration européenne ne dispose pas d'un financement permanent, on ne progressera pas vers les Etats-Unis d'Europe. A côté de la notion d'Etat, la notion de Nation est aussi essentielle : depuis deux siècles l'idée-force consiste à faire coïncider le consensus national et le cadre étatique.

L'Europe ne se fera pas contre ces lignes directrices historiques et il est fort douteux que l'on puisse fonder un sentiment européen sur une désagregation du sentiment national. Par conséquent la difficulté actuelle est de passer à la réalisation d'une nation supérieure qui sera l'Europe. Des forces profondes et irrationnelles s'opposent à la construction rationnelle de l'Europe. Certes Marx a montré que le Politique dérive de l'Economique ; mais l'économique ne suffit pas et les dix années d'expérience européenne ont montré combien les réalisations économiques ont été freinées par l'absence de progrès politique. Les couches profondes de la population n'ont pas encore été touchées par l'idée européenne ; les sondages ne reflètent pas les véritables tendances d'un pays. Or, on ne peut plus créer des institutions artificiellement, élaborer des dispositions communes, même très judicieuses, sans recourir au consensus des populations et à l'élection démocratique au suffrage universel européen ; une participation directe des individus à ce qui les touche directement est indispensable. Il y a là un problème fondamental posé aux responsables politiques qui ont à vaincre la résistance naturelle des Etats à se fondre dans une Europe intégrée.

M. Attilio CATTANI (Italie), Ancien Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, désire compléter son rapport écrit en faisant observer que le consensus national est certes indispensable, mais qu'il passe par le consentement gouvernemental. L'expérience du "Plan Fouchet" montre qu'en 1960-62 on a été trop ambitieux. La question de la participation anglaise a été la pierre d'achoppement. Il y a un saut qualitatif à faire qu'on peut appeler "Elargissement". Sans être trop ambitieux, il faut d'abord savoir si le Royaume-Uni est disposé à signer un texte écrit. Lors des négociations de Bonn, on avait d'abord rédigé un manifeste, puis prévu un mécanisme administratif auquel on avait dû ensuite renoncer par esprit de conciliation, mais qui reste cependant absolument nécessaire. En conclusion, les trois problèmes essentiels sont : l'élargissement géographique, l'adoption d'un texte contenant une clause de révision, la mise en place d'un secrétariat préparant le travail des ministres.

Le Comte de Coudenhove-Kalergi, Président de l'union Pan-Européenne, estime que l'histoire contient des exemples sur lesquels il est utile de méditer. L'Europe actuelle est proche de la Grèce Antique ; le mouvement panhellène dirigé un moment par Demosthène n'a pas abouti et la Grèce a d'abord été conquise par la Macédoine. Un autre exemple est l'Unification Italienne au XIXe siècle qui a été l'oeuvre de quatre hommes, Victor-Emmanuel, Cavour, Mazzini et Garibaldi, qui ont su grâce à leurs qualités propres faire converger leurs efforts par des voies diverses vers l'unité nationale.

Il y a quatre options pour l'Europe :

- 1) une désintégration politique de l'oeuvre commencée ;
- 2) une union de Lisbonne à Vladivostock où l'Europe Occidentale aura perdu la partie au profit de la Russie qui aura joué le rôle de la Macédoine ;
- 3) une organisation fédérale de l'Europe occidentale ;
- 4) une organisation confédérale de cette même Europe.

A l'heure présente, aucune organisation européenne n'est en mesure de réaliser l'Union européenne ; seul un accord des quatre grands pays européens peut constituer rapidement une grande puissance européenne. Entre la formule fédérale et la formule confédérale, seule la deuxième solution peut être actuellement envisagée par la France et par le Royaume-Uni. Il conviendrait en outre que, dans une telle organisation confédérale, les moyens d'action soient essentiellement entre les mains des quatre grandes puissances européennes, car l'opinion publique est gagnée à l'idée européenne et il s'agit seulement qu'une vingtaine d'hommes politiques résolus prennent courageusement les initiatives nécessaires.

M. Etienne HIRSCH (France), Ancien Président international du Mouvement Fédéraliste Européen, rappelle que la politique agricole était visée dans le traité instituant le Marché Commun. D'autre part, la fusion des Exécutifs a constitué un progrès très important pour les Communautés. Enfin les degrés d'appartenance à des groupes sociaux sont variés et il est possible de maintenir le sentiment national tout en l'englobant dans un sentiment européen. En ce qui concerne la structure institutionnelle, il est indispensable que le Secrétariat Politique soit indépendant des Gouvernements et habilité à faire des propositions pour les réunions des ministres.

M. Dominique JUMEAUX (France), Vice-Président de l'Association des Cercles Europe, déclare que des étudiants des grandes écoles et facultés, regrettant l'absence ou l'insuffisance d'un enseignement sur les questions européennes, ont décidé de créer des "cercles Europe" en vue de remédier à cette déficience. Ces cercles complètent l'enseignement traditionnel en organisant des groupes d'information, des conférences, des voyages d'études, des jumelages d'écoles et de facultés. L'Association des cercles d'Europe compte développer son activité dans les différents pays.

M. Ernest WISTRICH (Grande-Bretagne), Directeur de "Campaign for Europe" déclare qu'en Grande-Bretagne le problème le plus fréquemment soulevé à propos de l'adhésion du Marché Commun est celui de la souveraineté. Cependant le réalisme et le pragmatisme britannique a permis de se rendre compte qu'un pays d'importance moyenne ne peut plus mener une politique indépendante en matière de défense, de recherche technologique, etc. Le résultat - qui apparaît déjà dans la déclaration anglo-italienne - est que le gouvernement et le peuple britannique envisagent maintenant de faire le saut nécessaire.

M. Hans-Joachim von MERKATZ (Rép. Féd. d'Allemagne) membre du Bundestag et Ancien Ministre, estime que les trois problèmes essentiels sont bien "Achèvement, Approfondissement, Elargissement". Il y a des obstacles politiques qui ne peuvent être franchis que par des moyens politiques, même pour les questions sociales, monétaires, etc. Si vraiment l'on ne peut instituer un gouvernement européen, il faudra au moins instaurer un meilleur "management" des institutions existantes. Le Plan Fouchet constitue une excellente base pour progresser dans la voie européenne.

M. Georges POTUT (France), Ancien Député, Président de l'Eccle des Hautes Etudes Sociales et de l'Ecole Supérieure de journalisme à Paris, souligne que l'avenir est conditionné par le problème de l'opinion publique européenne. Au cours d'un récent colloque de l'Union Atlantique, il est bien apparu que la presse par les voies écrites, parlées, audio-visuelles est l'organe décisif de formation de l'avenir. Il est donc très important de permettre à ceux qui ont une vocation de journaliste d'acquérir une formation européenne.

Le Comte A. GAETANI D'ORISCO (Italie), Président du Comité Italien pour les relations agricoles internationales, fait observer qu'en Italie les agriculteurs sont au nombre de 11 millions et qu'en Europe ils sont au nombre de 30 millions. L'agriculture posait les problèmes les plus difficiles pour l'intégration, or le marché commun agricole est maintenant une réalité. Il nous faut conserver un espoir très vif pour la construction de l'Europe, car on a dépassé le point de non-retour. Il est impossible de continuer à piétiner et il est indispensable qu'un pouvoir politique européen harmonise les intérêts en jeu. C'est par l'Europe que l'on peut défendre des valeurs qui ne peuvent plus être défendues sous le couvert du nationalisme.

M. John B. HYND, M.P. (Grande-Bretagne), Vice-Président du Comité Travailleiste pour l'Europe, voudrait souligner que, si l'on avait su éviter les divisions nationales en 1933-36, il n'y aurait pas eu de 2e guerre mondiale. On doit maintenant tenir compte de ce que le Gouvernement britannique a déclaré qu'il était prêt à souscrire aux obligations communautaires. La situation présente, sans être identique, rappelle par certains côtés la division de l'Europe et il est temps d'y mettre un terme, ce que, pour sa part, le Gouvernement britannique est disposé à faire.

M. Johannes KURZEL-RUNTSCHNEINER (Autriche), Délégué de la section autrichienne de la Ligue Européenne de Coopération Economique et du Mouvement Européen, estime que l'idéal européen est le seul qui soit capable de s'opposer efficacement à la désintégration de nos pays. Il faut informer la masse des menaces qui pèsent sur l'Europe du fait de la stagnation politique actuelle.

Il existe une lacune de l'information dans ce domaine, lacune qui compromet gravement l'avenir. Dans un "Triptyque" de diffusion de l'idée européenne, il conviendrait d'organiser chaque semaine à la Radio-Télévision des tribunes libres pour l'intégration économique et politique de l'Europe, de créer par souscription populaire un Fonds de l'Europe Unie qui financerait la promotion de l'idée européenne et accorderait un prix de l'Europe Unie à la personnalité la plus qualifiée, d'organiser en 1970 une croisade pour l'Europe de façon à répandre la conviction que l'unification européenne est un problème vital pour tous.

M. André PHILIP (France), Président du Centre de Développement de l'OCDE, Ancien Ministre, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, désire faire part de ses réflexions sur quatre aspects du problème .

- 1) Le consensus a été obtenu à l'origine de la construction européenne et aujourd'hui il s'est perdu parallèlement à la mise en place des institutions qui transforment le problème politique en une série de problèmes techniques.
- 2) On ne peut faire face à la nouvelle révolution industrielle qu'en unissant tous les efforts de l'Europe par une coordination de la recherche et des investissements dans les secteurs de pointe. C'est aujourd'hui les Six plus la Grande-Bretagne qui constituent la plus petite unité technique concevable.
- 3) Les deux-tiers de l'humanité essaie d'entrer dans la civilisation moderne. L'aide au développement doit être coordonnée afin de mettre fin au gaspillage résultant de politiques nationales, parfois rivales en matière de commerce et d'aide à l'égard des pays en voie de développement.
- 4) Enfin, il faut que l'Europe unie reconnaisse à ces pays en voie de développement le droit d'inventer leur avenir sans se voir imposer le nôtre.

En conclusion, il faut retrouver le mythe animateur qui redonnerait une force décisive à la marche européenne vers l'unité.

M. Pierre PESCATORE (Luxembourg), Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, rappelé à la Table Ronde qu'au milieu du désaccord général des Ministres européens il a été possible de sauver la coopération culturelle qui pourrait peut être maintenant constituer un nouveau point de départ. Cette coopération portait notamment sur l'"Université Européenne" et sur le "plan Gaston Berger" qui s'est concrétisé en trois projets de convention créant un Conseil Culturel Européen, organisant les échanges universitaires et reconnaissant la qualité d'instituts européens à des organismes d'enseignement et de recherche. Il y a là un ensemble d'idées pouvant revitaliser l'idée européenne.

M. Albert MAGNIER (France), Président de l'Association Europa, demande une meilleure information des citoyens sur les problèmes européens et l'élection d'une assemblée parlementaire européenne au suffrage universel et direct.

M. Horst NEUMANN (Rép. Féd. d'Allemagne), Directeur du "Jugenddorf Haus Godenfande" estime qu'il est nécessaire d'intéresser la jeunesse aux problèmes européens, car le sentiment qui se répand actuellement dans les réunions de jeunes est que l'Europe manque de dynamisme et que les problèmes européens manquent d'intérêt.

M. Georges GUERON (France), Directeur Général de la Société Internationale des Conseillers de Synthèse souligne le malaise qui affecte non seulement la jeunesse, mais tous les Groupes sociaux. Le consensus existe potentiellement et il est nécessaire de le réveiller.

## II. ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE ET RESSERREMENT DE SON UNITE

The Rt. Hon. Geoffrey RIPPON, M.P., Président de la Délégation parlementaire du Parti conservateur à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, estime que l'opinion publique britannique admettrait difficilement que le pays sollicite indéfiniment son admission à la Communauté ; si des excuses toujours nouvelles lui sont opposées, la Grande-Bretagne devra se résoudre à chercher d'autres voies. Ce ne sont pas les obstacles techniques qui empêchent la Grande-Bretagne d'entrer dans la Communauté avec d'autres pays européens, car on ne peut faire un bilan exact des avantages et des désavantages. Il est possible de trouver pour chacun des problèmes des solutions particulières. Les avantages économiques à long terme sont évidents en ce qui concerne la dimension du marché, les possibilités technologiques, la création de sociétés européennes. Ainsi la Grande-Bretagne est capable de contribuer à l'instauration d'une véritable indépendance européenne tant à l'égard des Etats-Unis que de l'Union Soviétique. En ce qui concerne les avantages politiques, il convient de rappeler que l'origine de la coopération européenne après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale se trouve dans le Traité de Dunkerque conclu en 1948 entre la France et l'Angleterre et il serait bien superficiel de croire que l'Europe puisse faire de nouveaux progrès sans un renforcement de la coopération franco-britannique. De son côté, la déclaration anglo-italienne signée en avril de la présente année lors de la visite à Londres du Président Saragat fixe quelques objectifs réalisables en commun. Il y a en Europe des virtualités qu'il faut exploiter, car notre avenir est dans nos mains.

M. Michel HABIB-DEJONCIE (France), Député, Ancien Ministre, Directeur politique du quotidien "La Nation", rappelle qu'en avril 1962 M. Edward Heath puis, en 1967, M. Harold Wilson, ont posé le problème de l'élargissement de la Communauté qui a influencé les autres problèmes communautaires. Les demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne et d'autres pays constituent-elles un blocage dans l'évolution de la Communauté dans des domaines techniques ? Le sentiment général est que l'élargissement serait utile s'il contribuait au renforcement de la Communauté ; il faut donc chercher les conditions de bon élargissement.

Quant au fond, il est nécessaire que les candidats acceptent dans les faits et pas seulement en paroles toutes les dispositions déjà prises ou en cours de réalisation au sein de la Communauté. La seconde condition de bon élargissement réside dans la procédure des négociations : ces négociations doivent s'ouvrir non entre la Grande-Bretagne et les Etats, mais entre la Grande-Bretagne et la Communauté. Le problème de la composition de la Commission sera posé en termes nouveaux dès que dix Etats constitueront la Communauté, car la Commission ne saurait devenir pléthorique sans devenir en même temps inefficace ; quant au Conseil une unanimité à dix serait impossible à obtenir. Sur de nombreux points, il est donc nécessaire que les Six fixent leur position entre eux avant toute négociation, car il leur appartient de ne pas compromettre à propos de l'élargissement l'avenir de la Communauté. Il n'y aura pas après la Conférence de La Haye de coup de baguette magique pour l'Europe, pas plus qu'il n'y en a eu après la Conférence de Bonn de juillet 1961. L'élargissement n'est possible que si les Six sont bien d'accord entre eux. Une volonté commune doit se dégager entre les Six, puis avec les quatre pays en vue de constituer une Europe indépendante, car c'est l'indépendance de l'Europe qui conditionne son unité.

M. Roger OCKRENT (Belgique), Représentant permanent de la Belgique auprès de l'OCDE, estime qu'on devrait se demander si les deux négociations sur la relance politique de l'Europe et son entrée du Royaume-Uni ne pourraient être liées, voire confondues. Le retard mis par le Royaume-Uni pour entrer dans la Communauté doit de quelque manière être compensé par quelque effort particulier. Il serait ainsi légitime de demander aux Britanniques de faire cet effort et leur proposer de suggérer eux-mêmes une relance de l'Europe. Ainsi une proposition dans la négociation de renforcement politique de l'Europe leur apporterait sur le Continent des soutiens utiles dans l'intérêt même de l'Europe.

M. Olivier REVERDIN (Suisse) Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe rappelle l'expérience historique de la Suisse à laquelle il fallut 33 ans de discussions et une guerre civile (1815-1848) pour parvenir à se donner des structures institutionnelles que les esprits clairvoyants estimaient dès 1815 indispensables. L'ABIE a réalisé pleinement ses objectifs et a perdu de ce fait son dynamisme ; le Marché Commun n'a pas réalisé tous ses objectifs et il cherche un dynamisme nouveau pour poursuivre son développement. Les voies d'approche pour construire l'Europe sont devenues très variées, car il faut former un tissu de relations humaines entre tous les pays européens pour faire de l'unité européenne une réalité politique. A cet égard le travail du Conseil de l'Europe, avec son assemblée parlementaire, sa conférence des pouvoirs locaux, ses nombreux comités a une grande importance. Ainsi se prépare un terrain sur lequel une négociation sera possible compte tenu de la diversité de l'Europe, car il serait tyrannique d'imposer par avance des conditions à accepter. Seule une véritable négociation peut conduire l'Europe vers l'unité politique.

The Rt. Hon. Sir Geoffrey de FREITAS, M.P. (Royaume-Uni), ancien président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, rappelle qu'il est inutile de discuter des engagements que le gouvernement britannique s'est déclaré prêt à assumer. Il faut aussi tenir compte du fait que l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe s'est prononcée à une majorité écrasante en faveur de l'élargissement de la Communauté. Or, dans les partis et dans l'opinion publique britanniques, on commence à se demander pourquoi la Grande-Bretagne est tenue à l'écart de l'Europe et l'on s'inquiète de savoir si l'adhésion au Marché Commun est bien indispensable et si les raisons en faveur de cette adhésion sont bien assez fortes pour justifier l'insistance des partis à ce sujet. Il est donc bien nécessaire d'affirmer devant tous les Européens qu'on ne peut sérieusement envisager de construire l'Europe sans que les pays européens qui sont disposés à y contribuer de façon définitive soient invités à apporter leur soutien à l'oeuvre communautaire.

M. Gunnar HÄGGLOF (Suède), Ambassadeur à Paris, déclare qu'entre les deux groupes de pays européens qui appartiennent d'une part à l'OTAN et d'autre part, au Pacte de Varsovie, il s'est créé peu à peu une Europe intermédiaire. En effet, au cours des 20 dernières années, un certain équilibre s'est instauré entre les pays scandinaves, l'Autriche et la Yougoslavie qui jouent tous un certain rôle de pays non alignés. On doit donc s'inquiéter de la recommandation de la Commission de Bruxelles aux Six Gouvernements tendant à subordonner l'entrée dans la Communauté à l'acceptation total des dispositions actuelles. Il paraît nécessaire que les bâtisseurs de l'Europe tiennent compte de la complexité de la carte actuelle de l'Europe.

The Rt. Hon. Lord GLADWYN (Grande-Bretagne), Ancien Ambassadeur à Paris, Président de "Campaign for Europe" estime qu'on ne saurait envisager l'entrée dans la Communauté Européenne de pays comme l'Espagne et le Portugal qui n'ont pas de représentation parlementaire démocratique, mais qu'il semble peu sage de ne pas tenir compte de la volonté européenne exprimée démocratiquement par un certain nombre de pays non membres de la Communauté. Il est devenu évident que les problèmes techniques tels que la politique agricole ou la politique nucléaire imposent la constitution d'un organisme européen capable de prendre des décisions, donc la création d'un système démocratique européen. Comme on ne peut envisager pour un proche avenir la constitution d'une véritable Confédération européenne, il est nécessaire de trouver un système original différent des expériences historiques en cette matière.

M. Francesco COMPAGNA (Italie), Membre de la Chambre des Députés, rappelle que la Déclaration anglo-italienne du printemps dernier contient une orientation politique. D'autre part, il semble que la politique étrangère allemande (Ostpolitik) devrait être soutenue par d'autres pays afin qu'elle ne devienne pas une simple politique nationale.

M. Alain CAMU (Belgique), Attaché à la Banque de Bruxelles, souhaite que l'on pose clairement la question de savoir quelle genre d'Europe nous voulons. Il apparait en effet que les populations sont beaucoup plus intéressées à l'avenir de l'Europe que les gouvernants et les Administrations, car elles perçoivent une inadaptation de l'Etat-Nation aux besoins de l'Europe actuelle. La mode est maintenant à la participation et, comme on l'a déjà fait remarquer, une appartenance à différents niveaux implique une participation à ces différents niveaux. L'équivcque provient de ce qu'on a mis en place des politiques successives : tout d'abord l'Europe des produits, puis l'Europe des facteurs de production qui d'ailleurs a été faite par les Américains et non les Européens, ensuite l'Europe des fiscalités, etc. Le moment est venu de ne plus scinder les problèmes et de percevoir les liens qui font de l'Europe un tout. On devrait dans cette perspective renverser certains points de vue et considérer que l'élargissement constitue un préalable à l'approfondissement.

M. Diarmid McLAUGHLIN (Royaume-Uni), Directeur du "Federal Trust for Education and Research" estime que l'accord sur l'élargissement laisse prévoir de sérieuses difficultés, par exemple, en matière agricole. Mais les conditions changeront progressivement et l'agriculture pourra trouver sa place dans un ensemble d'autres problèmes. Il y a déjà 8 ans que la demande d'entrée de la Grande-Bretagne a été déposée à la Communauté et les problèmes ont évolué depuis lors. Rien ne s'oppose à ce que l'élargissement aille de pair avec le renforcement des institutions.

M. Gerardo ZAMPAGLIONE (Italie), Directeur Général au Conseil des Communautés Européennes à Bruxelles, rappelle que les objectifs des traités de Rome et de Paris ont été largement atteints en dépit des crises dont on parle régulièrement. La presse exagère les difficultés et les ajournements et passe sous silence les succès obtenus par les Communautés parce que, pour la grande presse, ils sont moins spectaculaires.

M. Roger GROMAND (France), Préfet, Ancien Président du Comité Européen d'information pour la CED, estime qu'il existe un processus historique d'organisation européenne et il rappelle que Winston Churchill est le premier qui lança l'idée européenne en proposant au Conseil de l'Europe la formation d'une Armée Européenne.

M. H.J. von MERKATZ (Rep. Fed. d'Allemagne) membre du Bundestag, Ancien ministre, fait observer que les Etats-Unis risquent, même contre leurs intentions déclarées, de retourner à l'isolationnisme, et que l'Union Soviétique maintient ses visées impérialistes sur toute l'Europe. Il est urgent de profiter des dispositions favorables de l'opinion publique pour réaliser l'élargissement et le renforcement de l'Europe. La République Fédérale d'Allemagne ne peut donc qu'approuver les principes énoncés par M. Rippon, par M. de Freitas, par Lord Gladwyn dans la déclaration qu'ils viennent de diffuser.

M. LE PRESIDENT donne lecture d'une déclaration rédigée par les participants britanniques à la XXIIe Table Ronde.

"The British participants at the XXII Table Ronde, representing all political parties, wish to make it known that the three main parties in Britain backed by a large majority of informed public opinion, are firmly committed to the full economic and political integration of Europe based on democratic institutions and to be sustained ultimately by a directly elected Parliament.

"We invite the Table Ronde to address the strongest appeal to the Summit Meeting in The Hague to commit themselves firmly to the earliest possible negotiations for the enlargement of the Communities, and with the applicant countries discuss the further development of the Communities towards full economic and political union."

### III. ORGANISATION DE LA SECURITE EUROPEENNE

M. Gebhardt von WALTHER (Rép. Féd. d'Allemagne), Ancien Ambassadeur de la République Fédérale à Moscou, commente le rapport écrit qu'il a fait distribuer et insiste sur le fait que la guerre en Europe est actuellement éliminée des moyens envisagés par les Etats Européens pour résoudre leurs conflits (par ex. Trieste, Sarre, Tyrol, Chypre). Ce succès est assez remarquable et nous paraît maintenant très naturel ; il est dû en grande partie à l'existence de l'OTAN qui a, par exemple, contribué à faire disparaître ce qu'on appelait le "danger allemand."

Cependant, le vrai danger est le travail de sape des structures sociales quoique actuellement les mouvements extrémistes soient faibles.

Les bases de la sécurité européenne ont successivement été les suivantes :

1945-49 : Détention exclusive par les Etats-Unis de l'arme nucléaire alors que la sécurité européenne était inexistante. C'est à ce moment que Staline a mis la main sur l'Europe Orientale, ce qui constitue un exemple frappant de l'impuissance de la super-puissance. En fait, Staline n'était pas disposé à prendre un véritable risque de guerre.

1949-1955 : Politique de Dulles du "Roll-back" alors que la progression soviétique se trouve stoppée sur le plan économique par le Plan Marshall. A la fin de cette période les Soviétiques ont construit un certain potentiel nucléaire et alors commence l'équilibre de la terreur.

De 1955 jusqu'à présent : Malgré les crises, ni Washington, ni Moscou ne sont disposés à empiéter sur les zones d'hégémonie de l'autre. Pour Krouchtchev, la coexistence pacifique est armistice ; les membres du Politburo sont actuellement peu enclins à prendre de grands risques et, cependant, l'équilibre de la terreur n'est pas une solution durable. La sécurité européenne résulte seulement du "parapluie américain" et elle n'est pas à l'abri d'un mouvement néo-isolationniste qui ferait descendre le niveau des forces américaines en Europe. Il faut tenter de prévoir une telle évolution en faisant de l'Europe un partenaire des Etats-Unis de puissance comparable de sorte que les Etats-Unis maintiendraient leur protection nucléaire tout en réduisant leurs effectifs militaires en Europe.

M. Francesco CAVALIETTI di OLIVETO SABINO (Italie), Représentant de l'Italie auprès de l'OCDE, estime que le problème de la sécurité et du désarmement peut être examiné sous deux optiques. La base théorique est une sécurité globale de l'Europe avec tous ses alliés et, par conséquent, en théorie un désarmement équilibré ne présente pas de risque pour l'Europe. En pratique, le désarmement serait fait en priorité en Europe Occidentale (démilitarisation de la Méditerranée, liquidation des bases américaines, différents plans Rapaski, etc.). A l'origine les Américains étaient très désireux d'associer les Européens à la négociation, mais les Européens n'ont pas été des négociateurs faciles, de sorte que pour pouvoir progresser les Américains ont continué à négocier pratiquement seuls avec les Russes. Il faudrait à l'Europe, si elle devenait une puissance nucléaire, une autorité politique centrale habilitée à déclencher l'arme nucléaire.

Les deux traités de désarmement déjà conclus ne causent aucun dommage à l'unité, ni à la sécurité européennes. Cependant la tendance à négocier à deux se confirme et il conviendrait que les Européens adoptent une attitude plus souple. Le désarmement est devenu une constante de la politique américaine ; d'ailleurs on ne peut pas concevoir un renforcement de la politique européenne dans un climat de tension.

#### IV. REPRISE DU DEBAT SUR L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE

M. M. HABIB-DELONCIE (France) souligne l'aspect réaliste des propositions auxquelles l'on a fait le reproche d'être trop "légalistes" et il attire l'attention sur la résolution votée le 3 novembre dernier par le Parlement Européen, résolution qui a été adoptée par la quasi-unanimité du Parlement Européen. On a alors reconnu qu'il était nécessaire de parvenir à une volonté commune des "Six". On a dit que les populations sont impatientes de faire l'Europe, mais en réalité certaines populations ne sont pas tellement pressées de généraliser la T.V.A., d'uniformiser le prix du beurre, de modifier le régime de l'assurance-maladie. Il faut mettre les populations devant l'Europe telle qu'elle doit être concrètement ; c'est un devoir des gouvernements de se préoccuper du niveau de vie des populations et de se méfier de conceptions purement idéologiques.

Les Britanniques ont fait observer qu'ils n'accepteraient pas volontiers de laisser "sur la Table" leur candidature qui y a été déposée il y a plusieurs années. Il y a actuellement 34 Etats qui sont associés d'une manière ou d'une autre avec la Communauté. Le cas de l'adhésion est un cas très important et il ne peut être traité à la légère.

L'Europe commencera à exister lorsqu'il y aura une volonté commune de tous les gouvernements de rendre cette Europe indépendante.

M. Etienne HIRSCH (France) estime que l'Europe n'est pas seulement un problème de fiscalité et d'harmonisation des prix. Il faut aussi parler de la monnaie, de la politique étrangère, de la défense. D'autre part, existe-t-il en Europe un pays qui souhaite être dépendante ? L'Europe, comme la Grèce antique, ne sera indépendante que si elle parvient à s'unir.

M. Pierre URI (France) fait observer qu'il n'est pas juste d'affirmer que les demandes d'adhésion ont été chaque fois bloquées par la Communauté, car dans ce blocage il y a un chaînon qui est le gouvernement français. Les problèmes qui sont liés à l'achèvement ont trait notamment à la politique agricole commune, laquelle ferait peser une charge importante sur la balance des paiements britannique au titre des transferts au Fonds Agricole. La Grande-Bretagne importe la moitié de sa nourriture et la structure agricole est fondamentalement différente de celle du continent, car l'agriculture britannique est parfaitement compétitive. Le grand péril de la négociation est qu'on pose des problèmes qui ne sont pas réels en voulant généraliser un système qui répond à une certaine logique entre les Six et qui ne s'impose pas à l'agriculture britannique. De toute manière la politique agricole doit être repensée dans le cadre du Plan Mansholt ; actuellement elle est fondée sur un mécanisme artificiel de cotisations provoquant des détournements vers les marchés tiers. On n'a d'ailleurs pas réglé le sort des surplus et l'on prévoit une augmentation de 30 % du montant des subventions. L'achèvement doit donc comporter, dans l'intérêt même de la Communauté, une révision de la politique agricole et non pas une simple extrapolation à 7 ou à 10. Enfin, on a posé la question de l'unanimité à Dix. Or, le Traité de Rome est prévu des procédures ingénieuses et équitables que l'on peut tout simplement mettre en vigueur, car ces procédures tendent à réaliser fondamentalement l'unanimité, le compromis de Luxembourg ne pouvant pas être considéré comme une application de Traité.

M. M. HABIB-DELONGIE (France) répond que l'Europe n'est pas "uniquement" un problème d'intendance, mais qu'elle est "aussi" un problème d'intendance qu'on ne peut passer sous silence. En ce qui concerne la politique agricole, on ne peut par exemple passer sous silence les "deficiency payments" à propos de la compétitivité de l'agriculture anglaise. Il n'est n'en reste pas moins que rien n'est exclu d'une négociation, encore faut-il un point de départ qui devrait être l'application actuelle de la politique agricole. Quant au problème de la majorité, ceux qui sont à l'intérieur du Club ont le droit et même le devoir d'examiner comment les régler dans un élargissement de la Communauté.

M. Guy de CARMOY (France), Professeur à l'Institut Européen d'Administration des Affaires et à l'Institut d'Etudes Politiques, expose que le rapprochement tarifaire réalisé au sein du Marché Commun se heurte à des difficultés monétaires provenant de divergences et même d'incompatibilités des politiques économiques nationales. Seule une politique monétaire commune peut obliger les pays à harmoniser leurs politiques économiques. Il faudrait en finir avec une approche fragmentaire, car il est impossible de faire une union douanière durable si l'on n'a pas en vue l'union monétaire. L'Europe des Six assume déjà une large partie du déficit britannique ; il est donc possible de renforcer et élargir simultanément la communauté en traitant les problèmes conjointement et non comme s'ils étaient séparés dans une vue toute théorique de l'esprit.

M. François GARELLI (France), Représentant de la Martins Bank Ltd pour l'Europe Continentale, souligne l'importance de l'adhésion populaire, car les Gouvernements ne vont pas de bon gré au suicide. Or la monnaie joue un rôle-clé dans le processus d'unification politique puisqu'elle est au coeur des décisions politiques. C'est le Dollar qui a fait les Etats-Unis. Le domaine monétaire est beaucoup moins délicat que celui de la défense ; la tâche est ardue, mais on surestime les difficultés à vaincre. L'exemple suisse montre qu'il existait déjà un franc suisse alors que le budget fédéral était quasi-inexistant, qu'il n'y avait pas de Banque Centrale unique et que les Cantons avaient des législations fiscales et économiques très différentes. Une monnaie forte en Europe provoquerait une dé-thésaurisation de l'or et les réserves européennes deviendraient les plus importantes du monde. Par la monnaie, on créerait une dynamique de l'unification, car "where there is will, there is a way".

#### V. REPRISE DU DEBAT SUR L'ORGANISATION DE LA SECURITE EUROPEENNE

M. Harold C. DEUTSCH (USA), professeur à l'Université de Minnesota, déclare que c'est l'évolution de la politique asiatique qui a affecté la politique européenne des Etats-Unis. Moins les Européens contribueront à la défense européenne, plus les Américains seront obligés d'y prendre part. La défense de l'Europe est plus importante que jamais, car l'Amérique ne pourrait pas défendre ses valeurs sans défendre en même temps les valeurs de l'Occident en Europe. Le Général de Gaulle a trouvé dans son retrait de l'OTAN une raison très forte de réaliser un équilibre des forces armées françaises ; or ce résultat n'a pu être atteint, car seul les Allemands et, plus encore les Européens ensemble, peuvent constituer une force équilibrée. Si donc les Européens veulent assurer leur sécurité sans avoir à s'en remettre à la force américaine, il leur est indispensable de coordonner leurs efforts dans une perspective commune.

M. Aristide GUNNELIA (Italie), Député, estime que les facteurs d'affaiblissement de la défense de l'Europe sont la politique militaire française et la politique de la République Fédérale de l'Allemagne vis-à-vis de l'Est. Si l'on bi-polarise les problèmes de défense, on ne parviendra jamais à une politique autonome de l'Europe vis-à-vis des deux géants américain et russe. D'autre part, l'autonomie européenne en matière de défense suppose que l'on reconnaisse à la Grande-Bretagne le rôle qui doit être le sien, sinon l'Europe des Six ne sera qu'un appoint dans la politique des deux géants de ce monde.

M. C.C. von PFUEL (Rép. Féd. d'Allemagne), journaliste se demande si une conférence sur la sécurité européenne peut conduire à des résultats positifs, aussi longtemps que l'Europe Occidentale parle de sécurité militaire et la Russie de sécurité politique. En outre, dans 5 ou 10 ans, la Chine disposera d'un armement nucléaire ; alors, se posera à nouveau le problème du "roll-back" et celui du "containment". Les Russes ont actuellement besoin de tranquillité et, si la Conférence échoue, ils utiliseront cet échec sur le plan de la propagande contre l'Ouest.

Il est nécessaire qu'avant la fin des travaux sur le désarmement - dans trois ans environ - la Grande-Bretagne fasse partie du Marché Commun. Il faudra également avoir progressé dans la voie du Partnership atlantique.

Dans ces conditions, la meilleure politique à l'heure présente consisterait donc à retarder une Conférence européenne sur la sécurité.

L'Amiral Franco MAUGERI (Italie), Ancien Chef d'Etat-Major Général, exprime le sentiment de frustration que lui inspire le manque de vigueur des débats et il rappelle que l'ambition de l'Association est de lancer, à l'occasion des Tables Rondes, des suggestions nouvelles pour les dirigeants politiques. A l'heure présente, plane sur nous le danger d'un échec de l'Europe à la prochaine Conférence de La Haye. Il faut donc trouver des formules nouvelles par exemple en matière de décision majoritaire. Il faudrait, le cas échéant, proposer la tenue d'une nouvelle "Conférence de Messine", reconnaître des pouvoirs spéciaux au Parlement Européen et faire en toutes matières des propositions audacieuses. Sinon il faudra écrire au fronton de la Conférence, la devise du de Dante "Vous qui entrez ici, abandonnez tout espoir".

## VI. VERS UNE POLITIQUE ETRANGERE COMMUNE

M. Jean-Pierre SOISSON, (France), Député, Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes, commente le rapport écrit qu'il a fait distribuer en rappelant les obstacles rencontrés dans la mise en place d'une politique commune. Jusqu'à présent, l'Europe n'a pas été une unité économique indépendante mais une zone privilégiée de l'expansion économique américaine parce que les Américains ont montré qu'ils disposaient du pouvoir de créer, d'innover, d'organiser, d'où résulte le pouvoir de l'argent (et non l'inverse).

La position actuelle des Britanniques est très encourageante et il est important de savoir si les partenaires de la France sont disposés à reprendre la politique agricole commune en tenant compte des idées nouvelles qui se sont fait jour. Le problème essentiel est celui d'une coordination des politiques nationales qui implique une politique monétaire d'ensemble. La Conférence de La Haye pourrait envisager des confrontations régulières des politiques économiques nationales et la constitution d'un mécanisme de coopération monétaire. En liaison étroite avec le Royaume-Uni, les six ministres des Affaires Etrangères pourraient établir un schéma d'organisation européenne reprenant quelque chose du Plan Fouchet. Le problème de la représentativité du Parlement Européen se posera rapidement, dès que la communauté disposera de ressources financières importantes. Il faut qu'à La Haye tous les problèmes soient posés afin qu'on puisse fixer une orientation d'ensemble pour l'Europe qui recueille une large adhésion populaire comportant à terme l'élection d'un Parlement Européen au suffrage universel. L'Europe doit favoriser la mutation nécessaire de la société moderne en nouvelle société.

M. A. SPINELLI (Italie), Directeur de l'"Istituto Affari Internazionali" à Rome se référant à l'intervention de l'Amiral Maugeri, fait savoir qu'il exposera des idées personnelles de manière différente qu'il est indiqué dans son rapport écrit de façon à tenir compte du contexte de la présente Table Ronde.

Le problème de l'adhésion de quatre nouveaux membres est "bouleversant" en ce sens qu'il bouleversera la Communauté qui d'ailleurs elle-même est en plein désarroi. Il y a quelques années, on répondait aux Anglais "vous devez accepter la politique agricole commune" et aujourd'hui nous disons nous-même "nous ne pouvons plus accepter la même politique agricole". Il faut que la Conférence de La Haye définisse ce qu'on demandera et ce qu'on offrira à la Grande-Bretagne, précise le rôle du Parlement Européen en lui donnant une légitimation démocratique, limite la durée de la négociation de façon que l'on entre véritablement dans une "decision-making mechanism",

amorce un commencement d'unification politique (sinon on ne fera suivant une expression italienne qu'un trou dans l'eau). Croire que l'on peut renvoyer les problèmes à des réunions régulières de ministres, c'est se faire une grave illusion, car les ministres sont administrativement et politiquement conditionnés de telle sorte que leur marge de liberté est quasi-nulle. Il est certain par ailleurs que les Etats-Unis tendent à restituer à l'Europe une plus large liberté d'action politique et militaire; le reproche que l'on peut faire au Général de Gaulle est d'avoir affirmé que cette indépendance recouvrée devrait aller aux Etats nationaux et non pas à l'Europe unie.

Il y a des moments privilégiés où l'on peut prendre des décisions. Nous ne pouvons pas compter sur la Bureaucratie européenne, car il faut un centre politique qui ne peut être qu'un Parlement Européen élu; on met alors dans la balance un poids important qui est le consentement populaire. La construction européenne sera une longue collaboration et une longue tension entre les centres politiques nationaux et le Parlement Européen. Une première tâche de ce Parlement serait d'élaborer une loi commune d'élection au suffrage universel.

Il ne faut pas vouloir être trop réaliste; il est souhaitable à ce propos de se souvenir de la conclusion de Lord Keynes dans son ouvrage économique lorsqu'il disait qu'un homme politique réaliste est tout simplement prisonnier des vues d'un économiste en vogue mort un siècle plus tôt.

Lord GLADWYN (Grande-Bretagne), répond qu'en général les politiciens ne peuvent faire que ce que l'opinion publique estime acceptable. Les négociations entre la Grande-Bretagne et les Six seront vraisemblablement difficiles et arides et non pas aisées et harmonieuses. Si ces délibérations sont trop prolongées, il se peut que la pression de l'opinion publique joue contre la continuation des négociations. On doit en tirer la conclusion qu'il sera sans doute moins difficile aux ministres de se mettre rapidement d'accord sur certains principes généraux que sur les problèmes techniques.

Si la Conférence de La Haye renvoie le problème de l'unité politique à l'UEO ou à une conférence des Ministres, on entrera dans la mauvaise voie, comme il vient d'être indiqué. La solution du Parlement élu est peu réalisable, car les gouvernements ne se démuniront pas de leurs pouvoirs de façon aussi spectaculaire. Une ligne d'action assez prometteuse consisterait à constituer une commission indépendante de caractère consultatif et ne recevant pas de directives des gouvernements; cette commission soumettrait des rapports sur les problèmes qui ne trouvent pas de solutions entre les gouvernements. Cette possibilité a déjà été évoquée par le Mouvement Européen et par l'Assemblée de l'UEO.

M. Etienne HIRSCH (France), estime que les interventions de M. Spinelli et de Lord Gladwyn posent les vrais problèmes . Il se répand une certaine illusion sur les moyens d'action d'un Parlement élu, On peut rappeler à ce titre d'exemple que la fusion des Communautés est due à l'initiative de la Commission de l'Euratom, que la proposition Mansholt a également une portée considérable pour l'avenir de l'Europe, que l'Assemblée ad hoc a été une conséquence du projet de Communauté Européenne de Défense. Il y a bien des méthodes pour entreprendre une action décisive ; par exemple c'est le financement de la politique agricole commune supposant des ressources propres de la Commission qui entraîne un contrôle parlementaire et à long terme une Assemblée Européenne élue. Il faut aussi se souvenir de la méthode de la Déclaration Schumann, qui a permis de changer totalement le contexte dans lequel on se trouvait essentiellement caractérisé par une limitation de production d'acier allemand.

La conclusion est qu'il faut avancer sur un front large : on ne peut rien faire sans tenir compte du fait que les problèmes sont liés. Il est bien clair également qu'il faut améliorer les structures communautaires.

M. Pierre ABELIN (France), Député, Ancien Ministre Secrétaire Général du Centre Démocrate, marque son accord avec les objectifs énoncés dans le rapport de M. Soisson, et ajoute qu'il faut considérer les moyens. M. Spinelli a bien précisé que le marché commun agricole n'aurait pas son règlement définitif avant la fin de l'année ; comme il reste indispensable de faire progresser la politique agricole, il faudra reconnaître à la Commission des pouvoirs assez larges. L'élection du Parlement européen est liée à l'autorité reconnue à la Commission, de façon qu'il y ait un équilibre des pouvoirs au sein de la Communauté. Pour la définition de la politique économique, il conviendrait que la Commission fasse des propositions en vue des négociations, car elle doit agir en tant qu'organe représentatif des Six.

M. Ernest WISTRICH (Royaume-Uni), attire spécialement l'attention sur l'importance et les moyens d'action sur l'opinion publique et l'électorat en vue d'obtenir les renoncements nécessaires de souveraineté. Parmi diverses solutions, on peut concevoir une hiérarchie structurée des pouvoirs qui permette une adhésion nationale à une construction politique européenne.

M. Michel NADON (France), Secrétaire Général de l'Association des Cercles d'Europe, fait part à la Table Ronde de son sentiment sur l'inadaptation des mentalités aux structures nouvelles ; il existe notamment en matière agricole une inadaptation très nette aux structures agricoles proposées dans le plan Mansholt. Il faut favoriser une évolution des esprits. Dans le cadre universitaire, il n'existe pas d'enseignement sur les problèmes de l'Europe ; on parle une dizaine d'heures sur l'Europe au cours des cinq années de formation d'un ingénieur agricole. Ce problème pourrait pourtant être plus facilement résolu que celui de l'équivalence des diplômes.

M. John HYND (Royaume-Uni), M.P., considère que l'adhésion de la Grande-Bretagne dans les conditions actuelles paraît devenir une condition nécessaire à la solution de problèmes aussi importants que l'aide au développement, la stabilité monétaire, la politique agricole,

Le Marquis de la VEGA INCIAN (Espagne), Secrétaire Général de la Section espagnole de la Ligue Européenne de Coopération économique, rappelle l'intérêt que portent les milieux espagnols à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté Européenne ; il est devenu indispensable de prendre les risques nécessaires en vue de l'élargissement du Marché Commun.

M. Michel GROSFILS (Belgique), Secrétaire Général de la Section belge de la Ligue Européenne de Coopération Economique, estime que le diagnostic sur l'Europe est sévère et qu'on n'a pas encore atteint le point de non-retour. L'élan européen est tombé ; il est temps de "redramatiser" le problème européen. Si l'on pouvait concevoir un nouveau grand dessein, l'enthousiasme de l'Europe pour de nouvelles frontières renaîtrait. Il serait dangereux que la Conférence de La Haye se limite à décider la réouverture de négociations avec la Grande-Bretagne. Il faudrait un agenda précis des points à régler en vue de réaliser l'unité politique. Comme à Messine, on pourrait mandater une personnalité politique de premier plan capable de faire des propositions aux gouvernements.

M. Georges BERTHOIN, Délégation de la Commission des Communautés Européennes au Royaume-Uni, attire l'attention sur la responsabilité personnelle de ceux qui vont participer à la Conférence de La Haye. Il ne faudrait pas que chaque pays attende des initiatives des autres pays. Sur la question de l'achèvement, une zone d'accord est possible ; sur l'approfondissement, il conviendrait de fixer des délais, sinon les travaux traîneront indéfiniment.

M. Randolph PACCIARDI (Italie), Député, Ancien Ministre, souligne qu'au cours des débats de la présente Table Ronde, la légion Garibaldienne a été constituée par les Anglais et par quelques intervenants comme le Comte Koudenhove-Kalergi et M. Spinelli. Le plan Fouchet aurait pu constituer un progrès sur la voie européenne. D'autre part, les problèmes de défense vont devenir très urgents, car il y a en Amérique des tendances à l'isolationnisme. La Conférence au sommet pourrait constituer un comité chargé de préparer un nouveau traité et ce comité devrait tenir compte des suggestions émises au cours de la Table Ronde.

M. P. de NORMAN D'AUDENHOVE (Belgique), Etudiant en sciences politiques, souligne l'importance des sociétés politiques exerçant un certain nombre de pouvoirs. L'Europe politique implique une éducation préalable permettant de réaliser une fusion des patrimoines nationaux.

M. KURZEL-RUNTSCHNEINER (Autriche), reprend le triptyque qu'il a précédemment proposé et considère que ce triptyque a fait l'objet de nombreuses approbations implicites au cours de la présente Table Ronde.

M. E. SPANOGHE (Belgique), Doyen de la Faculté de Droit de l'université de Gand, rappelle qu'il est indispensable de faire prévaloir un point de vue d'ensemble, lequel est nécessairement politique, sur les points de vue particuliers de caractère économique. Les petits pays ont de légitimes inquiétudes devant les possibilités qu'ont certains grands pays d'agir unilatéralement, aussi l'élargissement et la structuration de l'Europe sont-ils souhaitables afin qu'on aperçoive une Europe politique à l'horizon.

M. von MERKATZ (Rep. Féd. d'Allemagne), fait observer que le problème de l'unité allemande n'est pas un problème national et que la politique allemande n'est pas une politique nationale, car elle a besoin du soutien européen. En ce qui concerne l'élargissement, il faudrait commencer les négociations au printemps 1970. En ce qui concerne l'Europe politique, il est nécessaire de prévoir un Secrétariat Politique qui coopérera avec la Commission Européenne. Enfin le Parlement européen devra être élu après l'élargissement de la Communauté sur la base de débats organisés dans chacun des Parlements Nationaux.

## VII. CONCLUSIONS

M. LE PRESIDENT donne la parole à M. URI pour tirer les conclusions du débat.

M. Pierre URI (France), économiste, rappelle que le thème de la 22e Table Ronde s'intitulait "L'union politique de l'Europe, son contenu et les étapes de sa réalisation". On a voulu séparer ce thème très vaste suivant quatre axes principaux :

- espoirs et désillusions
- élargissement de la Communauté et resserrement de son unité
- Organisation de la sécurité européenne
- étapes d'une politique étrangère commune

En réalité les exposés se sont imbriqués les uns dans les autres et l'on peut faire une synthèse des débats articulée en quatre points :

- 1) circonstances de fait et défi qu'elles opposent à l'action
- 2) signification d'une unité politique,
- 3) chances et risques dès maintenant perceptibles,
- 4) moyens de surmonter les contradictions qui constituent des freins à l'action et propositions convergentes résultant des débats de la Table Ronde.

### lère partie : Circonstances de fait

Il existe une union douanière difficile à maintenir qui ne résout pas fondamentalement les problèmes de la structure agricole. Même la politique commerciale commune n'a pu être formulée au moins dans le problème difficile des relations avec l'Est. Nous avons en outre à faire face aux mutations rapides de la nouvelle révolution industrielle qui nécessitent des adaptations rapides.

Le second trait essentiel de la situation présente concerne les relations Europe-USA ; il s'agit de savoir qui saura prendre les responsabilités que l'Amérique rend à l'Europe. Existe-t-il un risque de retrait des troupes américaines et d'affaiblissement de la garantie nucléaire ? Il est bien vrai que le passage du potentiel européen sous la domination de l'Est serait très inquiétant pour les Etats-Unis. L'Est propose une Conférence européenne de sécurité, qu'il serait très difficile d'éluder. On a indiqué des conditions qui devraient être satisfaites

préalablement : élargissement de la Communauté, partenariat Europe-Amérique, commencement du désarmement par négociations directes entre Américains et Russes.

Une dernière circonstance de fait est la proximité de la Conférence au sommet de La Haye qui se trouve en face de deux problèmes essentiels :

- la candidature britannique
- la relance européenne

On s'est demandé si l'élargissement ou le renforcement sont contradictoires ou complémentaires.

## 2ème partie : signification de l'unité politique

"Aller à l'idéal, sans oublier le réel" suivant le mot de Jaurès rappelé par le Ministre Baumel, tel est l'objet de la tentative actuelle de construction de l'Europe. Il s'agit de faire face à un problème qui n'a pas de précédent : unir par l'accord mutuel des pays constamment opposés par des guerres sanglantes. Il faut rassembler les sentiments nationaux dans un sentiment de participation. Il faut pour cela une administration et une armée permanente, mais surtout le passage d'une Europe-Etat à une Europe-nation suppose un large consensus avec différents niveaux de structure : régional, national, européen.

Le passage à l'unité politique suppose un saut qualitatif ; on ne passe pas automatiquement de l'union économique à l'union monétaire, puis à l'union politique. Mais inversement, ne pas passer à l'union politique détruit les formes techniques d'union, jusqu'à l'union douanière. Une perte d'intérêts dans les affaires européennes vient de ce qu'elles sont devenues trop techniques et l'on a besoin d'une nouvelle "dramatisation" de la politique européenne.

Un autre aspect de l'unité politique a trait à la monnaie européenne qui conduit très naturellement à l'unité politique.

Cependant le contenu fondamental de l'unité politique est l'unité en matière de politique étrangère et de défense.

S'il y a une "Ostpolitik", elle ne doit pas apparaître comme séparatiste mais, au contraire, soutenue par la politique européenne. Il est également nécessaire qu'il y ait une politique de l'Europe à l'égard du Tiers Monde. On sait d'autre part que la défense et la capacité militaire ne peuvent être mises en commun que dans le cadre d'une unité politique. On ne peut non plus laisser indéfiniment ouverte l'option suivant laquelle l'Europe doit disposer ou non de la force nucléaire.

Il apparaît indispensable qu'une instance politique soutienne et facilite l'accord des gouvernements. Ainsi, un problème important à résoudre est celui de la majorité ou de l'unanimité ; la majorité prévue par le traité de Rome est une majorité sur des propositions émanant d'une instance objective, ce qui constitue une garantie pour la minorité. On peut envisager un collège tenant lieu de gouvernement européen et l'on doit préparer un Parlement européen élu au suffrage universel.

### 3ème partie : Chances et risques

Les chances de l'Union Politique viennent de l'opinion publique et plus spécialement de l'opinion de la jeunesse. Les événements de Prague ont fait apparaître l'utopie d'une certaine Europe ; les crises monétaires ont résolu certaines luttes contre le dollar ; le mouvement d'opinion en faveur de l'Europe s'est développé en Grande-Bretagne avec une convergence des points de vue des trois partis britanniques. Toutes ces circonstances sont favorables à la formation d'une Europe Unie. On a insisté sur l'importance d'une bonne information, sur la nécessité d'une bonne formation des journalistes, sur les besoins en matière d'enseignements sur les problèmes européens.

### 4ème partie : Processus d'intégration

Les gouvernements nationaux ne peuvent d'un seul coup perdre leur raison d'être et se transformer en gouvernements provinciaux. Il faut être pragmatiques, c'est-à-dire passer par des brèches lorsqu'elles sont ouvertes. Une de ces brèches est la monnaie. La marche à l'union monétaire est inévitable si l'on peut maintenir ce qui a déjà été réalisé et y introduire plus de cohérence.

Il est nécessaire d'élaborer des politiques nationales entièrement neuves qui convergent vers un but européen par exemple en matière de politique de revenu ou encore d'épargne et de financement. Alors la transformation deviendra possible qui fera de l'Europe unie une réalité. Il faut avant

la Conférence de La Haye surmonter une contradiction qui se résoudrait si l'on cessait de poser à l'élargissement le préalable de l'achèvement. On ne réalise jamais que du provisoire, comme le montre l'élaboration de la politique agricole commune. Il faut donc trouver la manière de lier les problèmes sans qu'il y ait aucune espèce de préalable. Peut-on vouloir une Europe avec un marché des capitaux sans Londres, une technologie sans la R.D. britannique, une monnaie d'où la livre sterling serait exclue.

Pour la Conférence de La Haye, la première proposition à faire est celle d'un règlement financier qui ne soit pas subordonné à la politique agricole ; un deuxième point serait de fixer les grandes lignes d'une politique commerciale avec l'Est ; un troisième problème serait de relancer l'intérêt de la jeunesse dans le domaine culturel avec une université européenne, un projet de réforme de l'enseignement, des échanges accrus. Finalement le problème essentiel est celui de la négociation avec la Grande-Bretagne et de l'évolution de la Communauté. Une commission de 4 ou 5 représentants des gouvernements présidée par un coordinateur politique pourrait avoir pour tâche principale de prendre une vue d'avenir en matière monétaire, financière, agricole, économique ; sans un plan d'avenir établi avec les Britanniques, la négociation sur l'adhésion risque de ne jamais aboutir ; ce plan permettrait au contraire de régler ultérieurement au sein de la Communauté élargie les problèmes qui naissent d'eux-mêmes dans la vie communautaire. Il faudrait en outre que les problèmes fondamentaux qui se poseraient puissent être réglés par délégation à un organisme indépendant chargé de faire des propositions au Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

ASSOCIATION POUR L'ETUDE DES PROBLEMES DE L'EUROPE

PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 3 DECEMBRE 1969

qui s'est tenue au Siège de Paris du Conseil de l'Europe,

55 Avenue Kléber, PARIS (XVI<sup>e</sup>)

ETAIENT PRESENTS :

|  |           |
|--|-----------|
| MM. CITTADINI CESI                             | Président |
| V. BINI  | Membre    |
| P. BORDRY (représentant M. le Président Poher) | "         |
| Roger GROMAND                                  | "         |
| J. ILLERHAUS                                   | "         |
| D. JUMEAUX                                     | "         |
| P. LORENZOTTI                                  | "         |
| E. MAYOLLE                                     | "         |
| Mme Louise MOREAU                              | "         |
| MM. C.C. Von PFUEL                             | "         |
| Roland PRE                                     | "         |
| Piero SAMPIERI                                 | "         |
| Gérard SEIBEL                                  | "         |
| E. VALLE                                       | "         |
| G. VOGLINO                                     | "         |
| B. BOWER                                       | "         |

Total : 16

PAR AILLEURS :

124 pouvoirs sont au nom du Président CITTADINI CESI  
5 pouvoirs sont au nom de M. C.C. Von PFUEL  
3 pouvoirs sont au nom de l'Amiral Franco MAUGERI qui, absent, les  
délègue au Président CITTADINI CESI  
10 pouvoirs Divers.

Total : 142

Ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire les Membres  
Fondateurs, d'Honneur, Bienfaiteurs, Correspondants, Actifs et Adhérents :

Total des Membres : 246

|                |            |
|----------------|------------|
| Présents ..... | 16         |
| Pouvoirs ..... | <u>142</u> |
| Total .....    | 158        |

=====

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Membres présents ou représentés.

(La feuille de présence, complétée par les pouvoirs, est déposée au Siège de l'Association : 38 Bis, Avenue George V , Paris 8°).

La séance de l'Assemblée Générale Ordinaire

est ouverte à 16 heures

sous la Présidence du Marquis CITTADINI CESI.

I - LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU  
16 JUILLET 1968 , est approuvé à l'unanimité.

II - RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT

Le Président relate brièvement les deux Tables Rondes qui ont eu lieu depuis la dernière réunion de l'Assemblée Générale du 16 Juillet.

a) XXIème "Table Ronde" de Lausanne, sur le thème :

" Le marché financier européen au service de l'expansion " .

Cette "Table Ronde" , organisée sous les auspices de la Municipalité de Lausanne, du Canton de Vaud et de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie, les 15 et 16 Novembre 1968, au Palais de Beaulieu, a remporté un très large succès grâce au choix d'excellents rapporteurs, et à la qualité des interventions.

La date de la "Table Ronde" de Lausanne coïncidait, de plus, avec la crise monétaire internationale.

b) XXIIème "Table Ronde" de Paris, sur le thème :

" L'unité politique de l'Europe : son contenu et les étapes de sa réalisation " .

Réunie les 7 et 8 Novembre à Paris, au Siège de l'O.C.D.E., cette "Table Ronde" regroupant environ trois cents personnalités de tous les horizons a, elle aussi, remporté un très grand succès, vu l'importance capitale pour l'avenir de l'Europe, du thème porté à son ordre du jour. Ce fut la "Table Ronde" de la "vérité", à la veille de la Conférence au Sommet de La Haye. Les débats ont porté essentiellement sur trois problèmes-clés :

- l'élargissement et la consolidation du Marché Commun
- l'organisation de la sécurité européenne
- les perspectives d'une politique étrangère commune de l'Europe.

Au terme de ces deux journées de travail, durant lesquelles d'intéressants rapports (MM. DUROSELLE, Ambassadeur Attilio CATTANI, The Rt. Hon. Geoffrey RIPPON, Michel HABIB-DELONCLE, Dr. Gebhardt Von WALTHER, Ambassadeur Francesco CAVALLETTI DI OLIVETO SABINO, Dr. Altiero SPINELLI, Jean-Pierre SOISSON) et de nombreuses interventions se succédèrent, il s'est dégagé un très large consensus d'opinions sur la nécessité d'inviter les Gouvernements des Six, à l'occasion du Sommet du 1er Décembre à La Haye, à prendre des initiatives pour la relance et la construction européenne, et, conformément au mandat confié au Conseil d'Administration par les participants à la "Table Ronde", un communiqué a été établi. Ce communiqué, dont nous reportons ci-dessous les grands points, a été adressé aux Ambassadeurs à Paris des Six Pays du Marché Commun, ainsi qu'à l'Ambassadeur de Grande-Bretagne, et diffusé à la presse. Il demande notamment :

"La XXIIème Table Ronde des Problèmes de l'Europe s'est réunie au Château de la Muette (siège de l'O.C.D.E. à Paris) les 7 et 8 novembre 1969 sous la présidence du Marquis CITTADINI CESI. Elle a été ouverte par une allocution du Ministre Jacques BAUMEL, Représentant du Gouvernement français. Environ trois cents participants appartenant aux milieux gouvernementaux, diplomatiques, universitaires et des affaires ont participé aux discussions, qui ont suivi la présentation des rapports établis par MM. J.B. DUROSELLE, Ambassadeur Attilio CATTANI, M. Geoffrey RIPPON, M. HABIB DELONCLE, Dr. Von WALTHER, l'Ambassadeur F. CAVALLETTI, Dr. A. SPINELLI et J. P. SOISSON.

"M. Pierre URI a présenté la synthèse des débats.

"Après ces deux journées de débats, il s'est dégagé un très large consensus d'opinions sur la nécessité que le "Sommet de La Haye" prenne des décisions claires et audacieuses pour la relance de l'Europe politique. Si ces décisions n'étaient pas prises, le processus d'érosion qui mine la construction européenne se poursuivrait inéluctablement.

"La Conférence a estimé que ces décisions doivent prévoir une progression  
"simultanée vers :

"a) Le renforcement des institutions, l'attribution de ressources propres aux  
"Communautés et leur contrôle par un Parlement Européen élu, au moins pour  
"partie, au suffrage universel, l'application des procédures du Traité de Rome,  
"qui permettent de concilier l'élargissement de la Communauté et sa capacité  
"de décision.

"b) Un règlement financier qui ne préjuge pas de la révision, qui paraît néces-  
"saire à terme, de la politique agricole.

"c) Le début d'une coopération économique et monétaire par la mise en oeuvre du  
"Plan Barre et l'étude d'un Fonds de réserve européen.

"d) La mission, confiée à un petit groupe de personnalités, d'élaborer les solu-  
"tions nécessaires à l'entrée de nouveaux membres, en contact avec eux, et dans  
"la perspective de l'évolution ultérieure de la Communauté.

"e) L'adhésion des pays candidats par une négociation que la Commission rece-  
"vrait mandat de mener.

"A l'occasion de la conférence, les participants britanniques appartenant aux  
"différents partis ont présenté une déclaration réaffirmant leur volonté unanime  
"d'aller jusqu'au bout de la construction économique et politique de l'Europe.

"Plusieurs représentants de mouvements de jeunesse ont insisté sur l'urgence  
"de mobiliser l'énergie et l'enthousiasme des jeunes pour cette révolution cons-  
"tructive que constitue l'unité de l'Europe.

"Thème proposé pour la XXIIIème Table Ronde : "L'Europe et les Jeunes" .  
"Le lieu et la date de cette réunion seront fixés ultérieurement.

Le Président tient à rappeler aux Membres que si l'A.E.P.E. peut  
organiser de telles Tables Rondes, c'est bien entendu grâce à l'aide habituelle et  
précieuse du Conseil de l'Europe (personnel interprétation, verbaliste etc ...),  
à celle des Communautés Européennes et, en l'occurrence à l'hospitalité de l'OCDE  
Ces soutiens sont une preuve supplémentaire de l'intérêt et de l'utilité que ces  
organismes reconnaissent à notre action. Le Président leur renouvelle, au nom de  
toute l'Assemblée, les remerciements les plus vifs.

Ayant fait un tour d'horizon sur l'activité passée de l'A.E.P.E., le  
Président se tourne maintenant vers le futur.

c) XXIIIème "Table Ronde" :

Le problème de la jeunesse dans la construction de l'Europe constitue  
un problème fondamental. L'Association en a pris d'autant plus conscience qu'à  
l'occasion de sa dernière "Table Ronde", un certain nombre de jeunes appar-

tenant à des Cercles et Associations de Jeunesse Européenne, ont manifesté le désir de voir la prochaine Table Ronde traiter de ce problème actuel.

Le thème général de la Table Ronde pourrait être ainsi formulé : "L'Europe et les Jeunes" . Il conviendrait toutefois de circonscrire plus précisément le sujet en faisant porter les rapports sur certains problèmes concrets. La Table Ronde pourrait traiter des problèmes de la jeunesse dans les années pré-universitaires, puis de la jeunesse universitaire, sans négliger les problèmes de la jeunesse agricole et ouvrière.

Chacun de ces points serait traité par un ou deux rapporteurs. Cette Table Ronde se tiendrait à Berlin en automne, pour tenir compte des périodes d'examens, sur invitation du Gouvernement Allemand. M. Von PFUEL vient en effet de nous faire part de cette invitation dont nous nous réjouissons.

Le Président ouvre le débat sur cette prochaine "Table Ronde".

M. ILLERHAUS partage pleinement le choix de ce thème, d'autant plus que le Groupe Démocrate Chrétien du Parlement Européen a été invité à plusieurs reprises par de jeunes étudiants à tenir des congrès sur ce problème, en Allemagne. Il est prévu par ailleurs, dans le calendrier du Parlement Européen, une conférence au printemps en Allemagne, sur ce même problème, mais qui n'engage que les "Six" Pays du Marché Commun. M. ILLERHAUS estime donc qu'une "Table Ronde" de l'Association à Berlin serait des mieux accueillies.

Le Gouverneur Roland PRE est, lui aussi, très heureux du choix de ce thème. Il estime toutefois que cette "Table Ronde" doit être organisée avec beaucoup de soins si elle veut être fructueuse. Toutes les opinions des jeunes des diverses catégories socio-professionnelles (universitaires, ouvriers, agriculteurs, etc ...) doivent pouvoir être librement exprimées et en particulier celles de la "jeunesse contestataire", conclut le Gouverneur Roland PRE.

Madame MOREAU partage également cet avis, en insistant sur l'importance de ne pas oublier dans ces débats les jeunes ouvriers et agriculteurs : c'est un problème essentiel.

Deux de nos Membres, appartenant à la jeunesse universitaire, MM. SEIBEL et JUMEAUX, représentant les Associations des Cercles Europe, sont vivement intéressés par cette prochaine "Table Ronde" qui rentre tout à fait dans le cadre de leurs préoccupations actuelles.

Le Préfet GROMAND fait remarquer que le thème de cette prochaine "Table Ronde" est d'un intérêt brûlant, passionnant, très délicat à traiter compte tenu notamment du lieu géographique : Berlin.

M. BORDRY transmet à l'Assemblée les amitiés de M. Alain POHER qui, retenu au Sénat par les obligations de sa charge, lui a demandé de le représenter et de communiquer aux Membres qu'il approuve pleinement le choix du thème de la prochaine "Table Ronde". Il insiste toutefois sur le fait qu'il faut absolument

éviter d'entrer dans des sujets trop généraux, mais qu'il importe de cerner les problèmes évoqués de façon à ce que la "Table Ronde" fasse - comme elle l'a fait souvent - un apport constructif sur les thèmes qu'elle aborde. La Jeunesse est en effet, de plus en plus soucieuse d'efficacité.

M. Von PFUEL estime qu'il faudra préparer cette "Table Ronde" en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe qui se préoccupe tout particulièrement de ce problème des jeunes, et notamment celui de " l'université européenne ".

M. SEIBEL préconise pour sa part la création d'un organisme européen de la jeunesse qui serait une source d'échange, d'informations, etc ... et par conséquent d'une très grande utilité pour les jeunes.

M. Von PFUEL assure M. SEIBEL que le Conseil de l'Europe a également pensé à cela, puisqu'il y a une résolution en cours d'acceptation par les différents gouvernements pour la création d'un tel organisme.

### III - SITUATION FINANCIERE

Le Président donne lecture du Compte d'Exploitation de l'Association au 31 Décembre 1969, duquel on peut déduire que recettes (113.690,70 F.F.) et dépenses (113.863,94 F.F.) s'équilibrent. Il y a toutefois un petit déficit, dû cette année aux frais supportés par l'Association pour l'organisation de sa dernière "Table Ronde" qui était entièrement à sa charge, contrairement aux autres Tables Rondes tenues à l'étranger où l'organisme invitant subvient lui-même à la plupart des frais.

### IV - APPROBATION DE LA NOMINATION DE M. SFORZA aux fonctions de Membre du Conseil d'Administration, et NOMINATION DE LORD GLADWYN à ce même Conseil.

#### a) Ratification de la nomination du Comte SFORZA :

Le Président CITTADINI CESI brosse brièvement différentes étapes de la carrière déjà longue du Comte SFORZA (actuellement Secrétaire Général adj. du Conseil de l'Europe), carrière qui a constamment démontré ses convictions européennes.

Cette nomination est ratifiée à l'unanimité.

#### b) Nomination de Lord GLADWYN

Le Président propose la nomination de Lord GLADWYN à l'Assemblée.

La présence de cette éminente personnalité britannique et "européenne", ancien Ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, Président de plusieurs mouvements européens, témoigne du désir de l'Association d'adhérer à la volonté d'ouverture et d'élargissement de la Communauté. Ceci prouve que l'A.E.P.E. est une Association européenne dans le sens le plus concret du mot, souligne le Président CITTADINI-CESI.

L'Assemblée adopte à l'unanimité cette nomination.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève

la séance à 17 heures.